

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 2018

SYNDICAT
FRANÇAIS DE
L'ÉCHAFAUDAGE,
DU COFFRAGE ET
DE L'ÉTAIEMENT



Chers collègues, chers amis

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de l'activité de votre syndicat professionnel durant l'année écoulée.

Comme vous le constaterez, celui-ci ne fait pas exception aux précédents et est particulièrement riche.

Tout en poursuivant nos actions « traditionnelles » dans les domaines de la technique, de la normalisation et de la formation, ces douze derniers mois auront été

particulièrement marqués par une accentuation de nos efforts dans le domaine de la promotion de nos métiers. Après le savoir-faire, il nous fallait le faire-savoir.

Sous l'impulsion de la Commission « Promotion des métiers », animée par Eric Limasset, le SFECE a ainsi lancé une démarche de communication multi-cibles.

Vis-à-vis des jeunes tout d'abord. Parce que, comme tout le secteur du bâtiment, les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement et des systèmes motorisés peinent à attirer des jeunes motivés et formés. Pour démontrer – et c'est malheureusement nécessaire – que l'échafaudage ce n'est pas emboîter bêtement des tubes, la commission a créé un carnet des métiers démontrant qu'il existe une véritable filière et des compétences spécifiques à acquérir. Ce carnet a été largement distribué aux centaines de jeunes visiteurs du salon Bâtimat en novembre 2017.

Vis-à-vis des préventeurs ensuite. Parce que les règles spécifiques de nos métiers, qui permettent d'assurer un travail en hauteur dans des conditions de sécurité optimale, sont souvent méconnues, le syndicat a décidé de participer à tous les salons Preventica. Ce salon spécialisé et destiné aux préventeurs est l'occasion pour notre organisation de faire la promotion de toutes ses actions en faveur d'une meilleure sécurité sur les chantiers: formations, règles de vérification, marque de qualité, guides pratiques... A travers des conférences qui rencontrent un grand succès, c'est tout le savoir-faire d'une filière qui est valorisé. Cette spécificité sera encore accentuée avec la mise en place, pour les éditions 2018 du salon, d'un village « travaux en hauteur ».

Vis-à-vis des entreprises utilisatrices enfin. Les entreprises utilisatrices, nos clients, ignorent bien souvent certains principes sur la sécurité de nos systèmes. Qu'elles disposent de leur propre matériel ou qu'elles soient simplement « utilisatrices », il est toujours nécessaire de leur rappeler les règles qu'elles doivent respecter pour être en conformité avec la réglementation, mais surtout pour ne pas mettre en danger leurs collaborateurs. Le SFECE a ainsi lancé une vaste action dans les Fédérations du Bâtiment régionales et départementales où des sessions d'information sont régulièrement organisées. En l'espace de seulement trois mois, c'est presque une dizaine de sessions qui ont été réalisées, ce qui démontre, si besoin était, l'attente des entrepreneurs sur ce thème. Ces sessions régionales sont également pour nous l'occasion d'aller à la rencontre de nos adhérents.

Comme nous nous étions engagés à le faire lors de notre dernière Assemblée Générale, la promotion et la communication sont devenues des axes majeurs d'actions pour votre organisation professionnelle. A n'en pas douter, nous n'en sommes qu'aux balbutiements tant les besoins sont nombreux.

Vous le verrez à la lecture de ce rapport d'activité, notre engagement dans la communication n'éclipse en rien notre implication dans les autres domaines d'activité. Il serait malheureusement bien trop long de les évoquer tous ici. Je vous laisse donc les découvrir au fil de ces pages.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Jacques FRENHARD
Président du SFECE

5 LE SYNDICAT
EN QUELQUES
MOTS

21 TECHNIQUE

31 ACTIVITÉS
NORMATIVES

41 PROMOTION
DES MÉTIERS

47 FORMATION

55 PRESS BOOK

5

LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

7

L'organisation

11

Les missions

12

Le réseau

14

L'équipe

15

Les actions transversales



LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

Créé en 1967, le Syndicat des professionnels de l'échafaudage s'est progressivement développé pour devenir le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement (SFECE).

Le SFECE est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement, des systèmes d'élévation, de travail et d'accès motorisés.

Syndicat filière, il rassemble sous une même bannière les entrepreneurs, loueurs, installateurs, de ces matériels mais aussi les importateurs-distributeurs ainsi que les industriels qui les fabriquent de même que les organismes de formation.



Syndicat filière, le SFECE est un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre les différentes composantes de ces métiers qui ont en commun le travail en hauteur, l'importance des règles de sécurité, la nécessité de la formation professionnelle, des dispositifs techniques spécifiques, mais aussi un fort encadrement législatif et normatif.

TROIS COMPOSANTES MÉTIERS AU CŒUR DE NOTRE ACTION

ÉCHAFAUDAGE



COFFRAGE-ÉTAIEMENT



SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



Le SFECE
c'est **125**
entreprises
adhérentes,
représentant :



10 000

salariés



927 M€

de chiffre d'affaires
en France



85 %

du chiffre d'affaires
global du secteur
en France

LES
ACTIONS
2017
2018



FORMATION



STATUTAIRE



TECHNIQUE /
NORMALISATION



COMMUNICATION



19/05/2017
Assemblée Générale



23/05/2017
Test formateur CARSAT
Alsace Moselle

L'organisation du syndicat

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le SFECE est dirigé par son Conseil d'Administration dont les 13 membres sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Il est le reflet de la diversité des métiers que représente le syndicat : le nombre de délégués par section professionnelle est ainsi défini par les statuts du syndicat.

Section « Fabricants d'échafaudage » 3 délégués

Bernard ROTHAN	Comabi
Christophe AUBRY	Duarib CDH Group
Eric LIMASSET	Layher

Section « Entrepreneurs d'échafaudages » 6 délégués

Gilles TOGNA	LV Tec
Marc FAIVRE	Access Security
Fabrice FAY	Mills
Jacques FRENEHARD	FMS Ringue
José GONZALEZ	Brand France
Hugues MENAGER	Altrad Equipement

Section « Coffreurs-étayeurs » 2 délégués

Laurent SAINT-JEAN	Retotub
François GUILLOTEAU	Sateco

Section « Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés » 1 délégué

Philippe LEMAIRE	Brand France
-------------------------	--------------

Section « Fabrications de composants » 1 délégué

Nicolas RUFFENACH	Fortal
--------------------------	--------

COMITÉ DE PILOTAGE

Les actions du SFECE sont également discutées et organisées par un Comité de Pilotage constitué par les membres du Conseil d'Administration ayant une responsabilité statutaire ou opérationnelle. Font ainsi partie du Comité de Pilotage :

- Jacques FRENEHARD, président du SFECE,
- Gilles TOGNA, vice-président et trésorier,
- José GONZALEZ, vice-président, secrétaire et responsable de la Commission Formation,
- Fabrice FAY, responsable de la Commission Technique,
- Eric LIMASSET, responsable de la Commission Promotion des Métiers.

COMMISSIONS

Les actions du Syndicat sont menées soit par les sections de métiers directement, soit par des commissions transversales. Il existe trois Commissions au sein du Syndicat :

La Commission Technique

Elle a en charge de traiter de toutes les problématiques techniques : règles de calcul, méthodologie de montage, veille sur les normes et règlements...



23/05/2017
GT Méthodologie
de Montage



29/05/2017
INRS Brochure PTDM



31/05/2017
FFB Commission
Prévention



02/06/2017
CQP FCIL Echafaudeur
La Rochette (77)



La Commission Formation

Les Organismes de Formation adhérents du Syndicat siègent au sein de cette Commission. Cette dernière met en œuvre la politique de formation du Syndicat et veille au bon respect des règles en matière de formation : référentiels, Certificats de Qualification Professionnelle, habilitation...

La Commission Promotion des Métiers

Cette Commission définit et met en œuvre les actions de promotion des métiers auprès de différentes cibles : jeunes, préventeurs, entreprises utilisatrices.

SECTIONS PROFESSIONNELLES

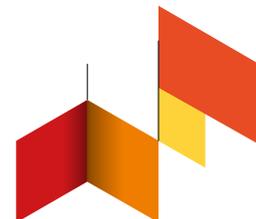
Section « Fabricants d'échafaudage » : 12 membres

ABC MINET	FRENEHARD & MICHAUX	RETOTUB SA
ALTRAD EQUIPEMENT	LAGNEAUX MARCEL SA	TUBESCA - COMABI
DIMOS	LAYHER SAS	ULMA
DUARIB - CDH GROUP	MACC	ULTRALU

Section « Entrepreneurs d'échafaudages » : 49 membres dont 4 nouveaux adhérents*

ABARNOU MONTAGES	FMS RINGUE	MATERIEL LOCATION SERVICES
ACCESS SECURITY	GF ECHAFAUDAGES	MILLS
ALLIANCE ECHAFAUDAGES	H2C*	MP ECHAFAUDAGES
ALTRAD ARNHOLDT	HAKI	OMNILOCA
ALTRAD SOFRAMAT ETEM	HELIUM	OUVAROFF
AQUITAINE ISOL	HUSSOR ERECTA	PIRES ECHAFAUDAGE
BRAND FRANCE	J4R ECHAFAUDAGES	PREZIOSO LINJEBYGG SAS
COFFRALU GROUPE	KAEFER WANNER SAS	S.M.E
CONCEPT ECHAFAUDAGE	LEP	SAIT
E.V.L	LOC' ECHAF SA	SAM ECHAFAUDAGE
ECHAFAUDAGE SERVICE	LOCATECH	SCAFFOLDING
ECHAF'AUDE	LOVEMI	SIEMO VP
ECHA'S	LR ECHAFAUDAGES	SPEED ECHAFAUDAGES
EGC ECHAFAUDAGE*	LV TEC	STHAS LOCATION*
ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	MADA	ULMA SERVICE
EURECHAF	MARC ENTREPRISE	VUILLERMOZ FILS





Section « Coffrage-étalement » : 16 membres

ALPHI	COMAT	NORD COFFRAGE IDF
ALTRAD COFFRAGE & ETALEMENT	COPAC	OUTINORD SAINT AMAND
	DOKA FRANCE	PERI SA
C.E.S.P.	GODON ETAIEMENT	SATECO SAS
COFFRALU GROUPE	HUSSOR SAS	SEDES
COFRALOC	ISCHEBECK FRANCE	SOLUMAT ILE-DE-FRANCE

Section « Fabricants, importateurs, distributeurs de composants » : 5 membres

ABC SCAFFOLDING	ALTRAD PLETTAC	FORTAL SA
AL SY EC	BATIROC PROTECT	

Section « Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés » : 10 membres dont 1 nouvel adhérent*

ALIMAK HEK	ECHAFAUTEC*	SERVIBAT
BRAND FRANCE SAS	FIXATOR	SKY ACCES
CHASTAGNER LOCATION	FRACO SARL	TRACTEL LOCATION SERVICE
	LOXAM	

1 section membres associés :

Section « Professions associées – Membres associés » : 2 membres associés.

A.T.M.I	AS INGÉNIERIE
---------	---------------



20/06/2017
Test formateur CARSAT
Val de Loire



20 au 22 juin 2017
PREVENTICA PARIS



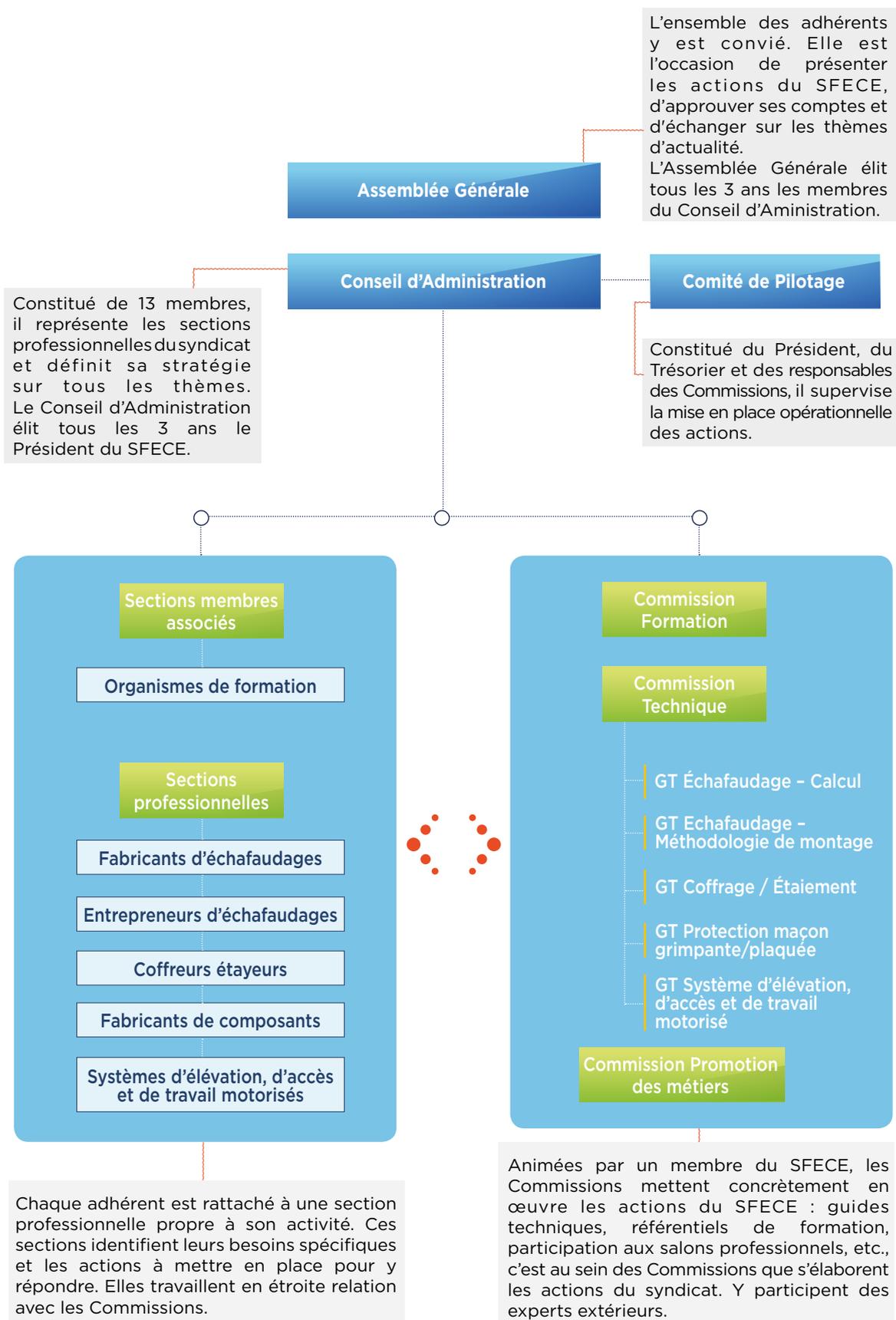
26/06/2017
Comité de Pilotage



27/06/2017
BNTEC/P93E Réunion
miroir WG 04



ORGANISATION



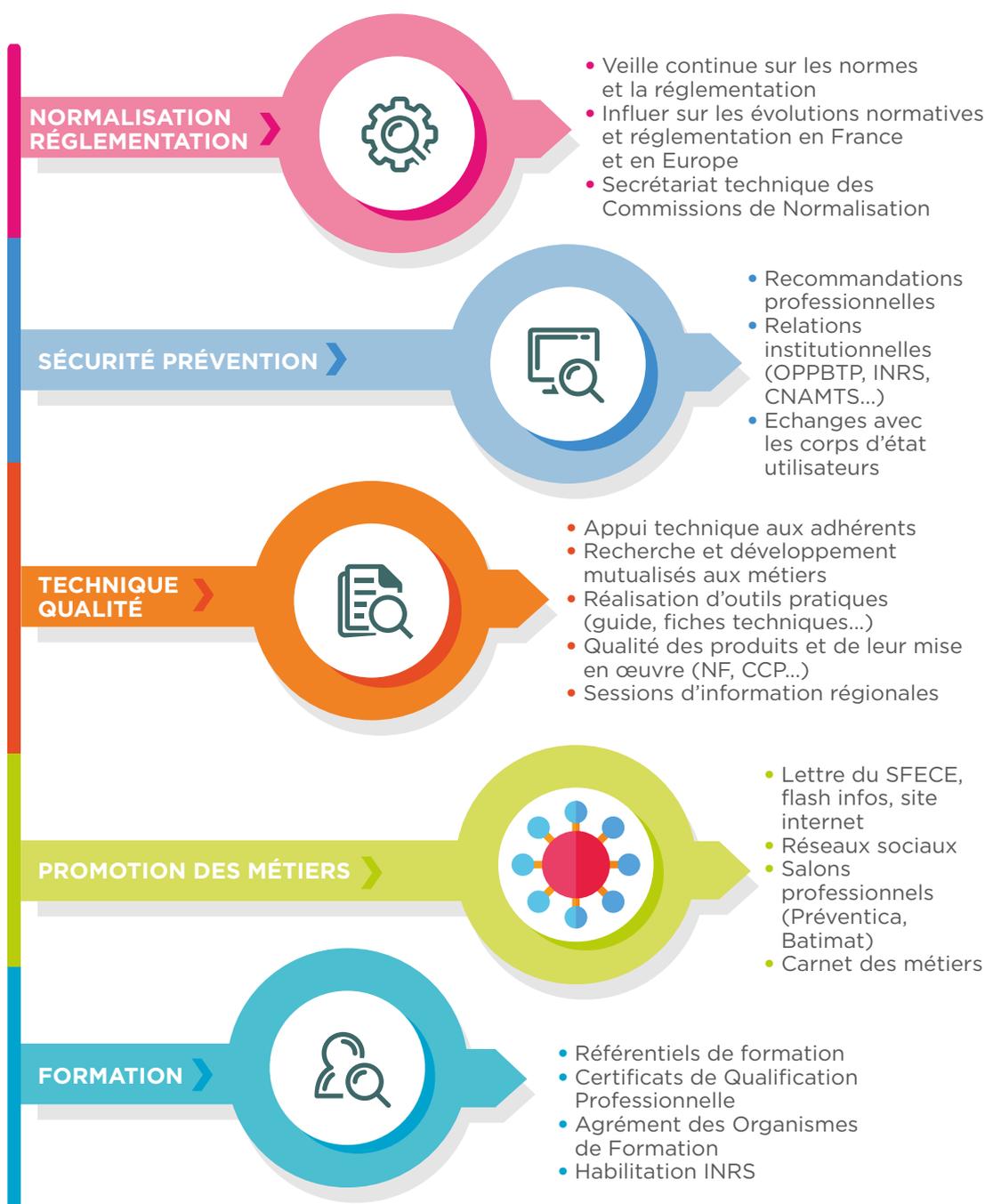
Les missions du syndicat

L'objet du SFECE est l'accompagnement et le soutien des professionnels qu'il représente, à travers la défense de leurs intérêts communs et la valorisation de leurs métiers.

Les cinq missions prioritaires du syndicat sont :

- 1 - La technique et la qualité des équipements et leur mise en œuvre,
- 2 - La normalisation et la réglementation en France et en Europe,
- 3 - La formation, à travers les Organismes de Formation membres associés du syndicat,
- 4 - La sécurité et la prévention au travail, ligne conductrice des métiers représentés par le SFECE,
- 5 - La promotion des métiers auprès du public et des professionnels.

MISSIONS DU SFECE



Le réseau du syndicat

Pour accomplir au mieux ses missions, le SFECE a tissé au fil des ans un réseau de partenaires institutionnels, de centres techniques, d'associations et d'organisations professionnelles, source d'échanges et de partages d'informations et de services.



* Fin 2017, le SFECE a adhéré au GIIN (Groupement Intersyndical de l'Industrie Nucléaire) afin notamment de mettre en avant son expertise et celle de ses adhérents dans le domaine de la formation.

LES
ACTIONS
2017
2018



28/06/2017
GT Méthodologie
de Montage



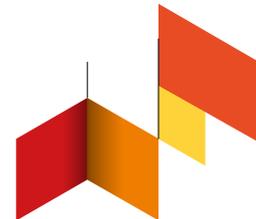
30/06/2017
GT Systèmes motorisés



04/07/2017
BNTEC/P93C Révision
de la NF P93-350



06/07/2017
FR Nouvelle Aquitaine -
Commission Hygiène
et Sécurité à Bordeaux



LE SFECE ET LES ACTEURS DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL

La sécurité au travail est la colonne vertébrale des métiers et des équipements représentés par le SFECE. Les acteurs institutionnels (OPPBTP, INRS, CNAMTS, CRAMIF...) de ce domaine sont donc logiquement les interlocuteurs privilégiés du syndicat. Leur implication dans les travaux techniques (normalisation, recommandations, guides techniques...) mais également dans les projets de formation est un atout majeur pour la promotion et le développement des métiers représentés par le syndicat.

LA COLLABORATION TECHNIQUE

Les actions techniques sont au cœur des missions du SFECE. Elles passent en premier lieu par le développement de normes adaptées à la profession. Le SFECE a ainsi en charge le secrétariat technique de deux commissions de normalisation du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Equipements de la Construction), organisme qui fonctionne par délégation d'AFNOR. A ce titre, le SFECE est également en prise directe avec les travaux du Comité Européen de Normalisation auquel il participe activement.

Pour ses actions techniques, le syndicat s'appuie également sur l'expertise du CEBTP et de l'Université de Lorraine avec laquelle un projet de thèse - cofinancé par le syndicat - a débuté fin 2016. Enfin, le SFECE a adhéré au GIIN (Groupement Intersyndical de l'Industrie Nucléaire) fin 2017. Cette adhésion vise à rappeler l'im-

périeuse nécessité de suivre une formation technique pour toute intervention en milieu industriel, et notamment dans le domaine du nucléaire.

LE SFECE DANS LE RESEAU FFB

Le SFECE est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étaie-ment et des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés. Le syndicat a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération. Il s'agit principalement des domaines techniques, de formation, de prévention et de promotion des métiers.

Grâce à son affiliation à la FFB, le syndicat bénéficie en outre des services de la Fédération sur les domaines pour lesquels le SFECE ne dispose pas d'expertise en direct. Pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, les adhérents du SFECE peuvent ainsi bénéficier de réponses directes de la part de la Fédération.

L'affiliation du SFECE à la FFB a permis au syndicat de lancer une vaste action de promotion des métiers auprès des corps d'état utilisateurs de matériel, et particulièrement d'échafaudages. En pratique, en collaboration avec les fédérations du bâtiment départementales ou régionales, le syndicat organise des sessions d'information à un panel d'entrepreneurs pour rappeler les règles et bonnes pratiques à respecter, que l'entreprise détienne en propre son matériel ou qu'elle soit « uniquement » utilisatrice.



11/07/2017

Conseil d'Administration



12/07/2017

INRS Brochure PTDM



12/07/2017

GIIN - Elaboration GESPRO



13/07/2017

DLR - Rencontre avec le Délégué Général

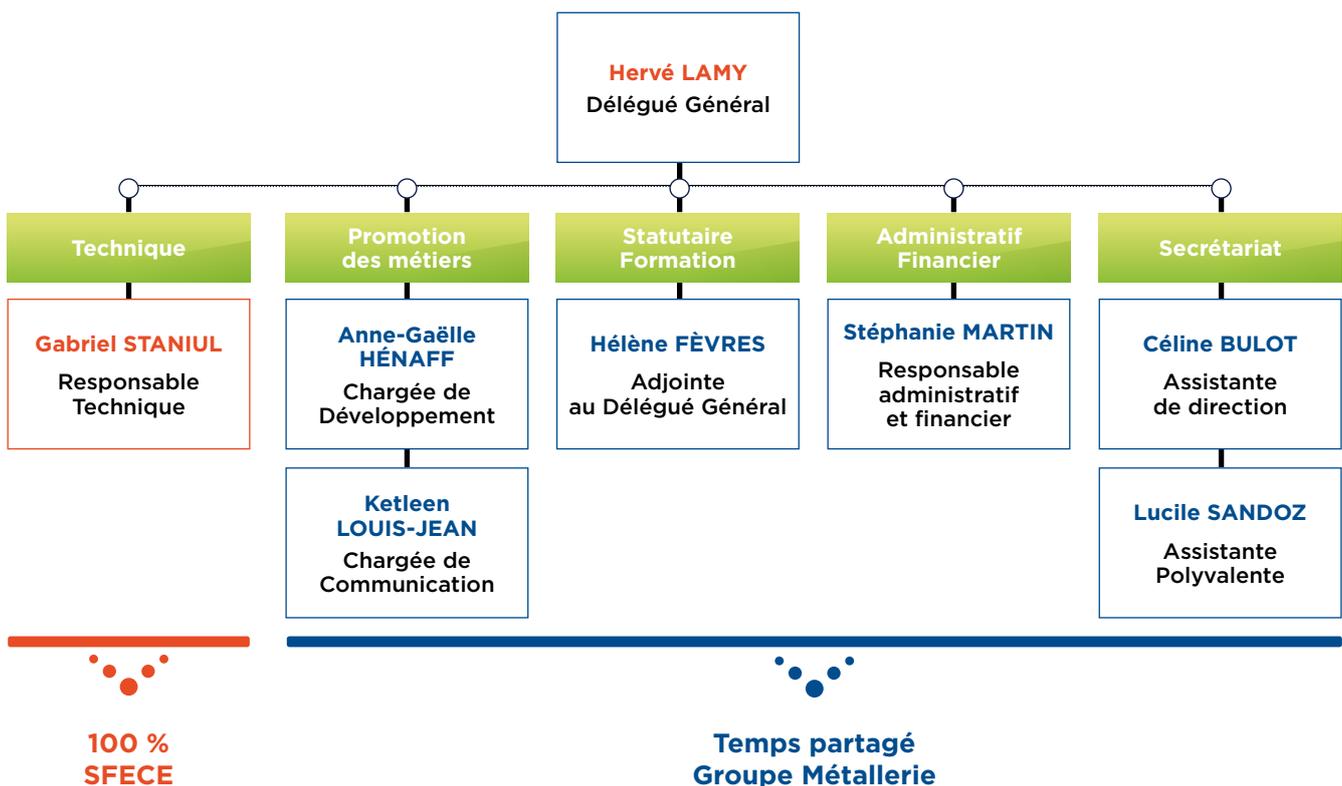
L'équipe du syndicat : le Groupe Métallerie

Le SFECE est, depuis près de 30 ans, partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 5 organismes qui le constitue (Actibaie, Union des Métalliers, Union du Montage-Levage, SFECE, Chambre Professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris). Ce réseau permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention en mutualisant certaines compétences.



Ainsi, à l'exception du responsable technique, affecté à 100 % au SFECE, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 5 entités du groupe. La part attribuée au SFECE représente environ 2,8 ETP.



LES
ACTIONS
2017
2018



21/07/2017
GT Systèmes motorisés



25/07/2017
Commission promotion des métiers



28/07/2017
GT Systèmes motorisés



25/08/2017
BNTEC/P93E Réunion miroir WG 04

Les actions transversales

Le Syndicat est membre de différentes organisations professionnelles ou associations. Pour promouvoir et défendre les métiers de ses adhérents et aussi développer son influence, il a pris part lors de ces derniers 12 mois à de nombreuses réunions, projets et actions :

1. AU SEIN DE LA FFB

Avec la FFB Nationale

- participation aux réunions de la commission Technique – Qualité de la FFB
- participation aux réunions de la commission Prévention – Conditions de Travail de la FFB
- suivi des travaux en cours sur le BIM (FFBIM, POBIM)
- force de proposition pour la révision des nomenclatures Qualibat 141 à 144

Avec la FR Nouvelle Aquitaine

- participation à une réunion de la commission Hygiène et Sécurité relative au lot 0 – Logistique et sécurité relatif à la mutualisation des équipements

Avec la FD 76b Seine-Maritime du Havre Pointe de Caux

- participation à la réunion annuelle de la chambre professionnelle des échafaudeurs

Avec le GITE

- participation aux réunions de travail du Groupement Isolation Thermique Extérieure (GITE) relatives aux conditions de travail sur l'échafaudage lors de pose d'isolation thermique par l'extérieur (ITE)
- présentation de la brochure INRS « Plates-formes de travail se déplaçant le long de mâts (PTDM) »

Avec le GMH

- participation aux réunions « Plomb » du Groupement des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH)
- participation à la journée technique « Le plomb dans l'édifice : protéger les hommes et conserver les monuments » organisée par ICOMOS France (Conseil International des Monuments et des Sites)

Avec l'OPPBTB

- participation à l'Observatoire des conditions de travail sur les chantiers de maçonnerie en brique

2. AVEC LA MARQUE NF 096

- présidence du comité particulier
- participation aux groupes de travail
- participation à la réunion annuelle du comité particulier de la marque NF

3. AVEC LE GIIN

- participation aux réunions de création de la plate-forme GESPRO

4. AVEC L'UEG

- participation aux réunions des groupes de travail sur la réglementation et normalisation européenne
- participation à la table ronde annuelle
- participation à l'Assemblée Générale



29/08/2017
BNTEC/P93E Réunion
miroir WG 04



29/08/2017
GT Plomb



31/08/2017
GIIN - Elaboration
GESPRO



31/08/2017
Test formateur
CRAMIF



05/09/2017
AFNOR/P90N



Toujours pour défendre et promouvoir les métiers de ses adhérents et aussi développer son influence, le Syndicat a fait les rencontres notables suivantes :

1. AVEC LA DGT

- rencontre avec Marie-Laurence GUILLAUME, Cheffe du bureau des équipements et lieux de travail-CT3, Sous-direction des conditions de travail, Direction générale du travail

2. AVEC LE DLR

- rencontre avec Hervé REBOLLO, Délégué général de la Fédération

Nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de Matériels de bâtiment, Travaux publics et de Manutention (DLR)

3. AVEC LA DTSP DU 93

- rencontre avec Christian ROMEU, chef de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité 93 (DTSP 93)



QUALIBAT

RÉVISION DE LA NOMENCLATURE ET DURCISSEMENT DE LA QUALIFICATION 141 MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES

Depuis 2016 Qualibat a engagé une démarche de fond pour simplifier sa nomenclature d'activité, afin de rendre les qualifications plus lisibles pour les maîtres d'ouvrage, les prescripteurs et les entreprises.

Le SFECE au titre de représentant de la FFB pour les métiers qu'il représente a été force de proposition pour la révision des nomenclatures suivantes :

- 141 MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES
- 142 MONTAGE DE PLATES-FORMES SUSPENDUES

- 143 MONTAGE DE STRUCTURES ÉVÉNEMENTIELLES
- 144 MONTAGE D'ÉTAIEMENTS

Après de nombreuses discussions et défenses des intérêts des entreprises, et sous réserve d'une validation finale par Qualibat les évolutions notables sont les suivantes :

- Suppression de la qualification 143 MONTAGE DE STRUCTURES ÉVÉNEMENTIELLES car ne concernant pas le bâtiment,
- Fusion des qualifications 1422 et 1423 en une unique qualification 1423 MONTAGE DE PLATES-FORMES SUSPENDUES - Technicité confirmée,

LES
ACTIONS
2017
2018



06/09/2017
Test formateur CARSAT
AQUITAINE



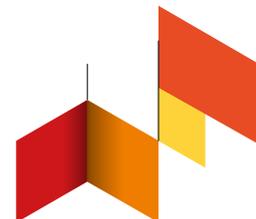
07/09/2018
CQP Monteur
d'échafaudage
Saint Nazaire (44)



11/09/2017
INRS Brochure PTDM



14/09/2017
GT Méthodologie
de Montage



- Clarification du référentiel de qualification 144 MONTAGE D'ÉTAIEMENTS pour notamment mieux différencier les qualifications 1443 Technicité confirmée et 1444 Technicité supérieure,
- Durcissement de la qualification 141 MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES avec l'aide de l'INRS et l'OPPBTP pour revaloriser la compétence des entreprises qualifiées.

VOS REPRESENTANTS FFB - SFECE

5 chefs d'entreprises ou d'agences défendent l'intérêt de la profession dans la commission nationale QUALIBAT « Échafaudage/Étalement & Travaux sur Cordes ».

ÉCHAFAUDAGE



Claude DAVOUST
(Échafaudage service)

Gilles TOGNA
(LV.TEC)

José GONZALEZ
(Brand France)

ÉTAIEMENT



Fabrice FAY
(MILLS)

PLATES-FORMES SUSPENDUES



Philippe LEMAIRE
(Brand France)



ISOLATION EXTERIEURE ET ÉCHAFAUDAGES

Le GITE-FFB (Groupement Isolation Thermique Extérieure) est un groupement d'Unions et Syndicats de métiers de la FFB qui sont des acteurs du marché de l'ITE. Depuis la fin de la dérogation à la règle des 20 cm à la façade, le GITE et le SFECE travaillent de concert pour l'amélioration des conditions de travail pour la pose d'ITE depuis un échafaudage.

Une enquête a été réalisée auprès des entreprises adhérentes des Unions et Syndicats du GITE par la FFB et l'OPPBTP pour connaître les modalités de travail et les

équipements de travail en hauteur utilisés. L'échafaudage est utilisé dans plus de 80 % des cas mais avec un garde-corps intérieur complet dans seulement 27 % des cas !

Le SFECE et le GITE ont lancé des travaux pour trouver des solutions pratiques de type matériel, méthodologiques ou conceptuelles acceptables aussi bien par les entreprises que par le ministère du travail et les organismes de prévention pour travailler en sécurité tout en respectant la réglementation.



15/09/2017
DGT - Rencontre avec
Mme Guillaume



20/09/2017
CEN/TC 53/WG 04
à Londres



21/09/2017
Réunion Section
Systèmes motorisés



22/09/2017
GIN - Elaboration
GESPRO



LE PLOMB SUR LES CHANTIERS - DES ÉCHAFAUDAGES CONTAMINÉS ?

En parallèle d'une demande émise par un adhérent lors de l'Assemblée Générale du SFECE de mai 2017, le Syndicat a été sollicité par différentes entreprises adhérentes au Groupement Monuments Historiques (GMH). Celles-ci ont reçu des injonctions ou subi des arrêts de chantiers à la suite de la détection de la présence de plomb sur leurs chantiers et sur les échafaudages de ces chantiers.

La présence de poussières de plomb sur un échafaudage est en général détectée à l'aide d'un test « lingette » normalisé mais qui n'est pas applicable aux conditions de chantier (Arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique)

contrairement aux mesures de détection dans l'air (VLEP) ou dans le sang (plom- bémie) définies dans le code du travail.

Face à cette situation le GMH a lancé en urgence un groupe de travail pour travailler avec les différents acteurs de ces chantiers. Le Ministère de la Culture, principal maître d'ouvrage des monuments historiques, a initié la rédaction d'un Guide « Organisation des chantiers en présence et avec du plomb » en collaboration avec le GMH tout en faisant le lien avec les Ministères du Travail et de la Santé.

Le SFECE participe activement depuis le début des travaux menés par le GMH via son représentant M. François LETERME (Layher) pour défendre les intérêts de la profession.



MARQUE NF 096 - UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL ET DES AMÉLIORATIONS

Après de long mois d'attente, la 12^{ème} édition du référentiel de la marque NF 096 a été publiée par l'AFNOR et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Applicable au plus tard en janvier 2019, elle intègre les principales modifications suivantes :

- Intégration des spécifications concernant les tours d'étaie métalliques suite à la publication de la norme NF P 93-551
- Mise à jour du référentiel concernant les plates-formes individuelles roulantes vis-à-vis des normes NF P 93-352 et NF P 93-35

LES
ACTIONS
2017
2018



22/09/2017
BNETC/P93E et P93C -
Réunion plénière



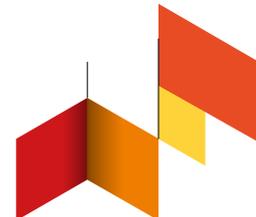
28/09/2017
Comité de Pilotage



28/09/2017
Conseil d'Administration



29/09/2017
Job dating FCIL



- Mise à jour du référentiel concernant différents points techniques (dont les coefficients partiels de sécurité pour le calcul des planchers).

Le SFECE, qui tient la présidence du comité particulier de la marque NF, et ses adhérents titulaires ou demandeurs de la marque ont participé aux différentes réunions de groupes de travail pour l'élaboration de ce nouveau référentiel.

Le projet de révision 13 est déjà en cours. Les principaux sujets en cours de discussion sont la galvanisation, la fréquence des audits, la proportion acceptable de sous-traitance de la fabrication, les épaisseurs de tube de la gamme 48,3 mm, la traçabilité des roues, l'ergonomie (allègement des produits).



GIIN (GROUPEMENT INTERSYNDICAL DE L'INDUSTRIE NUCLEAIRE) - ADHÉSION DU SFECE

Le SFECE a participé activement à la création de la plate-forme numérique GESPRO qui concerne l'application des référentiels compétences PGAC pour les travailleurs intérimaires. Sollicité à la suite de sa participation, le SFECE s'est officiellement engagé en devenant membre du GIIN fin 2017. Cette adhésion vise à conforter le rôle du Syndicat dans le secteur indus-

triel très particulier du nucléaire. Les deux représentants du Syndicat nommés par le conseil d'administration sont :

- Arnaud GUILLET de l'entreprise LAYHER,
- Gabriel STANIUL de l'équipe permanente du Syndicat.

Site web : www.giin.fr.



UEG - UNION DES ENTREPRENEURS EUROPÉENS D'ÉCHAFAUDAGES

Le SFECE a participé à sa première assemblée générale comme membre de l'UEG le 13 octobre 2017 à Stockholm. Le Syndicat

était représenté par MM. Nicolas RUFFENACH, Laurent SAINT-JEAN et Gabriel STANIUL.



5 au 1/10/2017
Test formateur CGSS LA
REUNION



05/10/2017
BNTEC - Assemblée
Générale



05/10/2017
CEN/TC 53 -
43^{ème} réunion plénière



11/10/2017
Test formateur CRAMIF



Le Syndicat a également participé aux réunions du groupe de travail de l'UEG qui poursuit ses travaux sur l'évaluation du risque d'une part et ses réflexions sur la normalisation européenne d'autre part. Enfin le Syndicat a pris part à la table ronde annuelle de l'UEG sur les mêmes thèmes.



L'info +

Les adhérents du SFECE ont accès à l'espace adhérent du site web de l'UEG : www.ueg-eu.org.

LES
ACTIONS
2017
2018



11/10/2017
GT Calculs



12/10/2017
BNTEC - Réunion des SCN



13/10/2017
UEG - Assemblée
Générale



13/10/2017
Les coulisses
du bâtiments

21

COMMISSION TECHNIQUE

23

Groupe échafaudage - Calcul

24

Groupe échafaudage - Méthodologie de montage

27

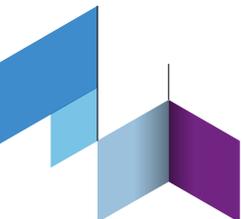
Groupe coffrage / Étalement

Groupe protection maçon grimpante / Plaquée

28

Groupe systèmes d'élévation,
d'accès et de travail motorisés





LA COMMISSION TECHNIQUE

Animateur :

Fabrice FAY (Mills)

La Commission Technique, qui rassemble des représentants issues des 5 sections professionnelles est actuellement composée de cinq groupes de travail.

Des laboratoires d'essais, des organismes de santé et sécurité ou des utilisateurs peuvent être invités pour traiter de problèmes spécifiques.

Chaque groupe travaille de façon indépendante selon son propre calendrier. Ces groupes se retrouvent périodiquement lors des réunions plénières de la Commission technique dans le but de faire le point sur l'avancée des travaux et de fixer les prochains objectifs.



LES
ACTIONS
2017
2018



16/10/2017
Test formateur carsat
Languedoc Roussillon



16/10/2017
INRS Brochure PTDM



17/10/2017
BNTEC/P93C Révision
de la NF P93-350



18/10/2017
FFB Commission
Technique et Qualité

TRAVAUX RÉALISÉS

• Calcuette

La calculette pour établir une note de calcul d'échafaudage de façade a été mise à jour.

• Note de calcul de la stabilité d'une structure autostable au cours du montage

La Fiche Z10 « Note de calcul de la stabilité d'une structure autostable (échafaudage ou étaie) au cours du montage » a été rédigée et ajoutée au Guide de méthodologie de montage.

Le détail de cette fiche a été repris dans le projet de révision 12 du référentiel de la marque NF 096 « Équipement de chantier » de l'AFNOR.

TRAVAUX EN COURS

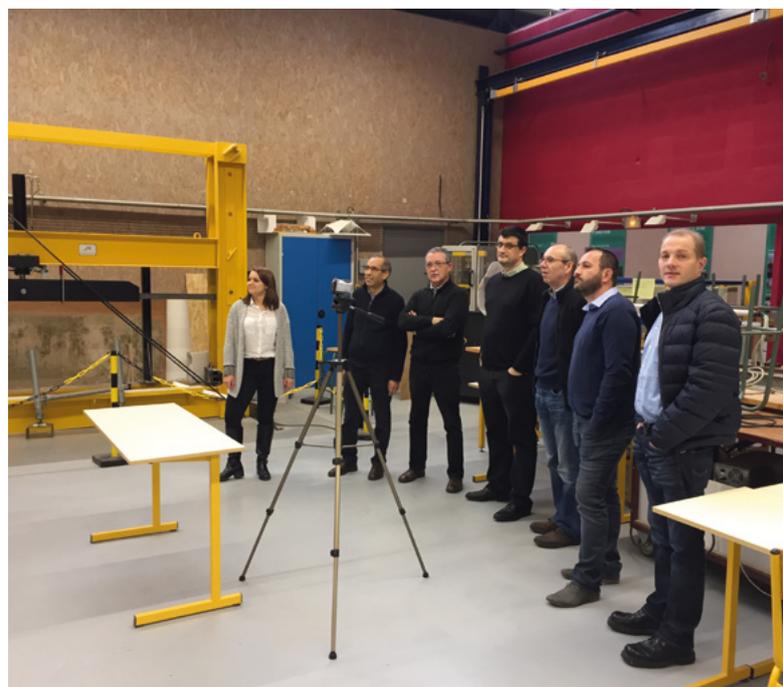
• Adaptation des Eurocodes 3 aux structures d'échafaudages et d'étais -Thèse en Collaboration avec l'université de Lorraine

Le groupe travaille depuis 2012 à la rédaction d'une méthode de calculs adaptée aux structures d'échafaudages et d'étais car les règles de calculs imposées par les Eurocodes ne prennent pas en compte les spécificités des structures souples. L'objectif est de transcrire des Eurocodes en une version claire et simplifiée utilisable par tous.

Les premiers travaux réalisés par Mlle Charlotte MERCIER au sein de l'université de Lorraine ont permis de déterminer des coefficients théoriques de calcul plus adaptés aux structures souples.

Lors de la seconde phase, les essais de flambement réalisés sur des produits issus de différentes marques ont validé la nouvelle approche et les nouveaux coefficients théoriques.

Les membres du groupe se sont réunis le 7 février 2018 à Nancy pour assister à une série d'essais.



19/10/2017
Test formateur CARSAT
Grand Est



20/10/2017
CQP Monteur d'échafaudage
Marseille (13)



20/10/2017
OPPBT - Observatoire
des métiers de la
construction en
maçonnerie brique



25/10/2017
Commission
promotion des métiers

Groupe échafaudage - Méthodologie de montage

Animateurs :

Abdel-Hamid OULKAAL (Prezioso Linjebygg) et Philippe MARTIN (Mills)

TRAVAUX RÉALISÉS

- Révision de fiches du Guide Méthodologie de montage

VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE DU MATERIEL

Les vérifications réglementaires à la charge du chef d'établissement dont le personnel utilise du matériel sont définies dans l'arrêté du 21 décembre 2004.

Les 3 types d'examen sont les suivants : examen d'adéquation, examen de montage et d'installation, examen de l'état de conservation.

Les vérifications à effectuer sont les suivantes :

- vérification avant mise ou remise en service comportant un examen d'adéquation, un examen de montage et d'installation ainsi qu'un examen de l'état de conservation.
- vérification journalière consistant en un examen de l'état de conservation en vue de s'assurer que l'échafaudage n'a pas subi de dégradation perceptible pouvant créer des dangers.
- vérification trimestrielle consistant en un examen approfondi de son état de conservation.

Nota : A la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins 1 mois, il y a lieu de procéder à une vérification de remise en service.



Document élaboré par la Commission technique du Syndicat Français de l'Echafaudage. Cette commission réunit fabricants d'échafaudages, installateurs et vérificateurs (INRS, OPISTP).

SFECE Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement
10 rue du Collatéral, 67052 PARIS CEDEX 17
Tél. : 01 40 55 13 00 - Fax : 01 40 55 13 01
@ : Syndicat@echafaudage.coffrage-et-etalement.org
www.echafaudage-coffrage-et-etalement.org

DEC. 2014

Plusieurs fiches du Guide ont été mises à jour. La plupart n'ont subi que des évolutions éditoriales.

- A2 - Passage piéton
- B3 - Franchissement en poutre
- Z7 - Levage par potence

FICHE A2 JUIN 2017

PASSAGE PIÉTON

Définition
Implantation particulière d'un échafaudage destinée à permettre la circulation sécurisée du public sous celui-ci.

Méthodologie de montage et de démontage
Attention : la signalisation et le balisage sont extrêmement importants lors de la réalisation des implantations décrites ci-après.
Situation traitée : passage en poutre de largeur 1.50 m et hauteur libre sous le 1^{er} plancher à 2.50 m * (avec poteaux filants côté façade **)

* Les hauteurs sont prises par rapport au premier niveau
** Écartement à la façade à 30 cm

Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement 1 / 6

FICHE B3 DÉCEMBRE 2016

FRANCHISSEMENT EN POUTRE

Pour les cas de franchissement jusqu'à 3 mailles de longueur standard. Cette fiche est basée sur les principes énoncés dans le document principal du Guide de méthodologie de montage des échafaudages - SFECE

Définition
Un franchissement est un dispositif permettant d'échapper ou libérer une zone ou un obstacle (exemples : entrée de parking, vélos, marquise...).

Méthodologie de montage et de démontage
Le choix de la méthodologie dépend de la possibilité ou non d'installer provisoirement ou sur un échafaudage fixe ou roulant pendant les phases de montage et démontage et de créer ainsi un plan de travail sous le franchissement à réaliser. Au préalable, l'implantation de l'échafaudage doit anticiper la zone et la longueur du franchissement. S'assurer de la présence d'un accès vertical sécurisé de chaque côté du franchissement.

NOTA : pour le usage éventuel des poutres, se référer à la notice du fabricant

CAS 1 : implantation au sol impossible ou non autorisée

Méthode A - avec porte-à-faux provisoires

- + besoin réduit en matériel de montage
- le montage des porte-à-faux nécessite généralement l'utilisation des EPI

Étapes :

- Montage en protection collective des échafaudages avec accès de part et d'autre du franchissement. Le dimensionnement et les aménagements des échafaudages latéraux doivent assurer la stabilité de l'ensemble, y compris les porte-à-faux durant la phase de montage. L'implantation doit notamment anticiper la longueur et la hauteur du franchissement.

Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement Fiche B3 1 / 4

FICHE Z7 MARS 2018

LEVAGE DE CHARGE SUR POTENCE EN PHASE DE MONTAGE/DEMONTAGE D'ECHAFAUDAGE

Il est important de bien distinguer la charge à lever et la charge exercée sur le dispositif de levage.

Levage par poutre
Effort vertical exercé sur dispositif = + de 2 fois la Charge à lever
La poutre manuelle est à utiliser pour une charge maximale de 30kg.

Levage par treuil
Effort vertical exercé sur dispositif = Charge à lever + poids propre du treuil
Un treuil mécanique ou électrique exerce sur la potence un effort vertical égal à la charge utile plus le poids du treuil.

Ces systèmes de levage nécessitent une formation (article R4323-55 du code du travail) ainsi que des vérifications réglementaires (Arrêté du 1^{er} mars 2004).

Dispositions à prendre :
Anticiper la configuration de l'échafaudage et du bâtiment afin de s'assurer qu'il sera possible de mettre les aménagements (ou contreventements) supplémentaires nécessaires à la reprise des efforts générés lors des opérations de montage et de démontage.
En cas de potence pivotante, prévoir un contreventement horizontal (ou longitudinal).
Le support de poutre/treuil doit être en mesure de supporter les efforts générés par le levage en tenant compte des coefficients d'épreuve (30%) - une moelle n'est pas un support suffisant !

Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Étalement Fiche Z7 1 / 2

LES ACTIONS 2017 2018



26/10/2017
Batimétiers -
Comité de rédaction



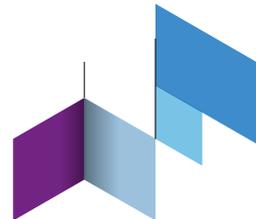
30/10/2017
INRS Brochure PTDM



6 au 10/11/2017
BATIMAT



7 au 9/11/2017
PREVENTICA STRASBOURG



Deux fiches ont fait l'objet de longues discussions au sein du groupe avant obtention d'un consensus.

• Z3 - Systèmes d'arrêt de chute

Cette fiche établit les préconisations du Syndicat sur les systèmes d'arrêt de chute dans le cas où la technicité de l'échafaudage ne permet pas un montage ou un démontage en protection collective.

Datée de 2009 une première tentative de révision en 2014 n'avait pas abouti. La nouvelle édition détaille 4 configurations recommandées possibles. Elle reprecise également les bonnes pratiques à respecter par rapport aux risques identifiés spécifiques aux configurations longues indépendantes ou en « Y ».

FICHE Z3 MARS 2018
SYSTEMES D'ARRÊT DE CHUTE

Préconisations sur les systèmes d'arrêt de chute pour la mise en œuvre d'échafaudages

Dans le cas où la technicité de l'échafaudage ne permet pas un montage ou un démontage en protection collective, l'évaluation des risques peut conduire à l'utilisation de systèmes d'arrêt de chute. Ce système d'arrêt de chute est individuel et nécessite une formation ainsi que des vérifications réglementaires (Arrêté du 19 mars 1993). Dans le cadre d'utilisation d'un système d'arrêt de chutes, il convient de respecter certaines préconisations.

Harnais de sécurité
Le harnais de l'échafaudeur doit être un harnais d'anti-chutes conforme à la norme NF EN 361.

Systèmes de liaison
Les systèmes de liaison doivent être fonction du travail à réaliser et des distances de déplacements des opérateurs. Une analyse de risque devra prendre en compte le facteur de chute et le tirant d'air indiqué dans la notice du système de liaison (longe et/ou enrouleur), y compris le poids de l'opérateur.

⚠ Une longe sans absorbeur n'est pas un système d'arrêt de chute mais peut être utilisée comme longe d'assouplissement.

4 configurations sont particulièrement indiquées

A. 2 longes indépendantes avec chacune un absorbeur intégré, de longueur totale utile maximum de 1,50 m (de point d'attache à l'extrémité du connecteur manucroche).

B. 1 longe en Y avec absorbeur d'une longueur totale de 1,50 m.

C. 1 longe avec un absorbeur, longueur 1,50 m maximum + 1 anse à rappel automatique avec absorbeur d'une longueur totale de 2,00 m maximum.

D. 2 anti-chutes à rappel automatique avec absorbeur d'une longueur totale de 2,00 m maximum.

⚠ Les systèmes d'anti-chute à rappel automatique ne sont pas prévus pour une utilisation latérale par le travailant (angle de 30° maximum).

RECOMMANDATIONS
NF EN 361 : Longe absorbeur d'énergie / NF EN 362 : Anti-chute à rappel automatique / NF EN 363 : Les systèmes d'arrêt de chute / NF EN 364 : Les connecteurs / NF EN 365 : Le marquage / NF EN 795 : Equipement de protection individuelle contre les chutes — Dispositifs d'énergie

Facteur de chute [c'est le rapport : f = hauteur de chute / longueur de la longe]

Il faut privilégier un point d'accrochage :
• à 1,0 m minimum au-dessus du plancher et ;
• sur des points d'accrochage validés par le fabricant.

Il convient de privilégier un facteur compris entre 1,5 et 0.
 $0 \leq f \leq 1,5$

Syndicat Français de l'échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement
Fiche Z3 1 / 2



14 au 15/11/2018
CEN/TC 53/WG 04
à Zwolle



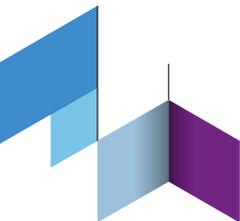
17/11/2018
INRS Brochure PTDM



17/11/2017
Test formateur CARSAT
Pays de la Loire



20/11/2018
Marque NF 096 - GT



• Z9 - Modèle PV Vérifications
Mise en service

Cette fiche a pour objet d'établir sur une seule page, un modèle de PV de vérification avant mise en service d'un échafaudage clair et complet. Tout en les séparant, elle comporte toutes les informations relatives à la structure montée par l'installateur et celles nécessaires à la signature du PV par le ou les utilisateurs de la structure. Les examens de montage et de l'état de conservation pouvant bien entendu être sous traités à l'installateur.

TRAVAUX EN COURS

• Élaboration de nouvelles fiches de Méthodologie de montage

B4 « Protection bas de pente »

Cette fiche aura pour objet de clarifier la composition et la conception d'une protection bas de pente pour un échafaudage de pied.

• Révision du « Manuel de l'échafaudage »

La révision du manuel est en cours.

Partie réservée au Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur

**PROCES VERBAL DE VERIFICATION
AVANT (RE)MISE EN SERVICE DE L'ECHAFAUDAGE**
(Obligatoire selon l'arrêté du 21/12/2004)

Nom du Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur :
L'chantier :
Localisation de l'échafaudage sur chantier :
Nom de l'entreprise installatrice :

1) EXAMEN D'ADEQUATION
Descriptif des travaux :
L'échafaudage est approprié aux travaux qu'il prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant : oui non

2) EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION
L'échafaudage est monté et installé de façon sûre : *(royer la mention inutile)*
• conformément à la notice d'instructions du fabricant oui non
OU
• (lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice) en tenant compte de la note de calcul n° et conformément au plan de montage n° établi par une personne compétente. oui non

3) EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION
Les éléments constitutifs de cet échafaudage sont dans un bon état de conservation au sens de l'arrêté du 21 décembre 2004 : oui non

VISA DE MISE (ou remise) EN SERVICE
Le Donneur d'Ordre/utilisateur atteste avoir réalisé les 3 examens.
Représentant pour le DO/utilisateur
Nom/prénom :
Date/heure :
Visa :

Cas d'utilisation partagée de l'échafaudage			
Société autorisée par le DO	Responsable pour la société	Date	Visa de co-responsabilité

Mars 2018
Partie réservée à l'installateur

INSTALLATION

Nom/logo de l'installateur :
Nom et adresse du chantier :

Structure :
Marque et type d'échafaudage :
Largeur : largeur : hauteur du dernier plancher :
Nombre de niveaux de planchers :
Type d'accès :
Structure grutable : oui non
Structure : nuc filet bêche

Chargement :
Classe de l'échafaudage selon la norme NF EN 12011-1 :
Echafaudage pouvant supporter* une charge d'exploitation de :
1 niveau de plancher chargé à 100% : daN/m²
1 niveau de plancher immédiatement sup ou inf chargé à 50% : daN/m²
* sauf dispositions particulières, auquel cas voir document n° :
Surcharge ponctuelle éventuelle : daN
Sur ... plancher(s)/consoie(s) situé(s) à : m du sol

Stabilisation :
Nombre d'amarrages :
 lest autostable autre :

L'échafaudage est monté selon :
 la notice technique
Ou le plan n° ET la note de calcul n° du

Stabilité conforme : oui non
Appuis et répartitions conformes : oui non
Absence de déformation permanente ou de corrosion significative des éléments de la structure : oui non

Représentant pour l'installateur
Nom/prénom :
Date/heure : Visa :

Information à l'Entreprise Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur
A compter de ce jour, le DO/utilisateur est responsable de l'échafaudage jusqu'au démontage par l'installateur. Le DO/utilisateur assure le gardiennage, l'entretien et est tenu à l'exécution des vérifications pertinentes décrites dans l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.
Seul l'installateur est autorisé à modifier l'échafaudage à la demande et sous la responsabilité du donneur d'ordre/utilisateur.

LES
ACTIONS
2017
2018



23/11/2018
Marque NF 096 -
Comité Particulier



27/11/2018
INRS Brochure PTDM



27/11/2017
Test formateur CARSAT
Centre ouest



28/11/2018
FFB Commission
Prévention

Groupe coffrage / étaielement

Animateur :
Laurent SAINT-JEAN (Retotub)

À la demande des adhérents, ce groupe a été créé pour centraliser les sujets relatifs au coffrage et à l'étaielement. Que ce soient

les sujets liés au calcul, au montage ou tout autres sujets souhaités.

Groupe protection maçon grimpante/plaquée

Animateur :
Laurent SAINT-JEAN (Retotub)

TRAVAUX EN COURS

Le Syndicat a été sollicité pour participer aux travaux de l'*Observatoire des conditions de travail sur les chantiers de maçonnerie en brique* et en particulier au sujet des protections maçon grimpantes/plaquées.

L'objectif de l'Observatoire est de faire accepter aux préventeurs l'utilisation des protections maçon grimpantes/plaquées au lieu d'échafaudages de pied sur les chantiers de maçonnerie en brique lors de l'élévation du gros œuvre. Un échafaudage de pied mutualisé restant préconisé pour les autres corps d'état (charpentier, couvreurs, et 2nd œuvre).

Les fabricants de telles protections, adhérents au SFECE, qui composent ce groupe de travail se sont réunis pour définir les objectifs :

- Accompagner les propositions de l'observatoire avec en particulier un appui sur la formation.
- Proposition de nouvelle norme/adaptation de l'EN 13374.
- Proposition de recommandation CNAMTS.



Protection maçon grimpante sur un chantier.



29/11/2018
BNTEC/P93C Révision
de la NF P93-350



29/11/2017
Commission Formation



30/11/2018
ICOMOS - Journée
technique Plomb



30/11/2018
GT Protection maçon
grimpante/plaquée

Animateur :

Philippe LEMAIRE (Brand France)

Ce groupe reprend l'ensemble des travaux de la section « Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés ».

TRAVAUX RÉALISÉS

- Révision du « Guide professionnel de montage et d'utilisation des échafaudages fixes et roulants et des accès motorisés »

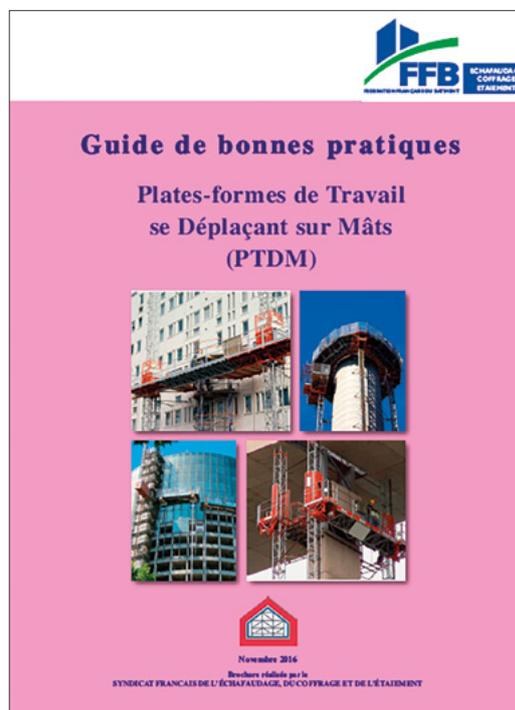
Deux groupes de travail ont révisé en parallèle les chapitres du Guide relatifs aux matériels suspendus ou sur mâts. Cela s'est déroulé sous la forme de visio-conférences courtes favorisant un avancement régulier et une plus grande participation des acteurs.

- Guide INRS « Plates-formes de travail sur mâts »

La Section avait émis le souhait de proposer un texte aux partenaires sociaux en vue de le faire reconnaître sous la forme d'une Recommandation CNAMTS pour l'utilisation des Plates-formes se déplaçant le long de mâts (PTDM). Celle-ci aurait fait le pendant de la R433 relative aux nacelles suspendues. Or la commission Prévention de la FFB s'était opposée à cette proposition. Afin de ne pas perdre le travail

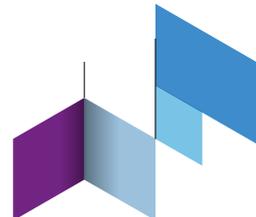
réalisé, le texte a été transformé en guide et publié en l'état.

La section a demandé et obtenu le soutien de l'INRS et des différents syndicats utilisateurs de la FFB pour élaborer une brochure INRS. L'élaboration de cette brochure est finalisée. Elle sera publiée au cours de l'année 2018 par l'INRS.



Guide de bonnes pratiques - Plates-formes de Travail se Déplaçant sur Mâts (PTDM)





TRAVAUX EN COURS

• Guide Monte grutier

Dans la perspective de l'application de la recommandation CNAMTS R495 relative aux grues à tour et sous l'impulsion du DLR (Syndicat des Distributeurs Loueurs Réparateurs), un groupe de travail composé du CISMA, de la FNTP, de l'UMGO-FFB (Union du gros œuvre) et du DLR rédige un guide ayant vocation à faciliter l'application de cette recommandation à partir du 1^{er} janvier 2019 sur le sujet spécifique des monte-grutiers.

M. Bruno Cordin (Alimak Hek) représente le SFECE dans ce groupe de travail.



• Difficultés d'utilisation des plates-formes suspendues sur les chantiers

Pour comprendre les difficultés remontées par les entreprises pour la mise en œuvre de plates-formes suspendues sur les chantiers, la Section a invité un représentant des contrôleurs de la CRAMIF de Paris. Les principales causes d'injonctions ou d'arrêts de chantiers sont liées au manque ou à l'absence de formation des monteurs et des utilisateurs et le manque de respect des vérifications périodiques. La section a pour objectif de continuer à établir des outils destinés aux utilisateurs et tenter de les transmettre au plus grand nombre.



08/12/2017
GT Systèmes motorisés



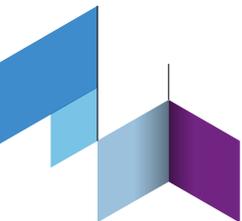
08/12/2018
CQP Monteur
d'échafaudage
St Jacques de la lande (35)



12/12/2017
Conseil d'Administration



12/12/2018
INRS Brochure PTDM



- Révision des Guides INRS ED 6067 et ED 6009

L'INRS s'est engagé dans la révision/fusion des guides :

- ED 6067 « Vérifications des machines et appareils de levage - Repères pour préventeurs et utilisateurs »
- ED 6009 « Vérifications réglementaires des appareils et accessoires de levage dans le BTP - Guide aux utilisateurs »

La Section participe au groupe de travail.



ED 6067



ED 6009

LES
ACTIONS
2017
2018



15/12/2017
GT Systèmes motorisés



20/12/2017
Marque NF 096 - GT



09/01/2018
BNTEC/P93C Révision
de la NF P93-350



12/01/2018
Test formateur CRAMIF

31

ACTIVITÉS NORMATIVES

32

La normalisation

33

Le SFECE et la normalisation

35

Normalisation européenne -
Travaux du CEN/TC 53

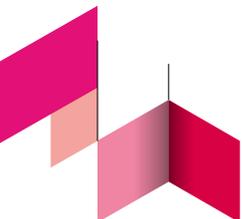
38

Normalisation française -
Travaux des BNTEC/P93E
et BNTEC/P93C

39

BNTEC





LA NORMALISATION

La normalisation représente 55 jours d'activité de secrétariat pour la période avril 2017 - mars 2018.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX SUIVIS

Européens :

- CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier »
- EN 1004 « Échafaudages roulants » (WG 04)
- EN 1298 « Échafaudages roulants - Manuel » (WG 04)
- EN 13374/prA1 « Garde-corps temporaires de chantier » (WG 10)
- Projet de norme EN « Exécution - Exigences de fabrication » (WG 15)

Français :

- BNTEC/P93C « Coffrage et étaieement »
- NF P93-350 « Banches industrialisées pour ouvrages en béton »

LES AUTRES COMMISSIONS SUIVIES

AFNOR/E85B « Échelles »

AFNOR/P90N « Installations pour spectateurs »

UNM 83 « Matériels de mise à niveau »



5

projet de normes en cours (4 EN + 1 FR)



6

réunions européennes de normalisation (représentant 7 jours)



11

réunions françaises de normalisation (représentant 10 jours)



85

experts inscrits dans au moins une des deux commissions BNTEC/P93E ou BNTEC/P93C

LES
ACTIONS
2017
2018



12/01/2018
Test formateur CRAMIF



16/01/2018
Animation en région à Nîmes



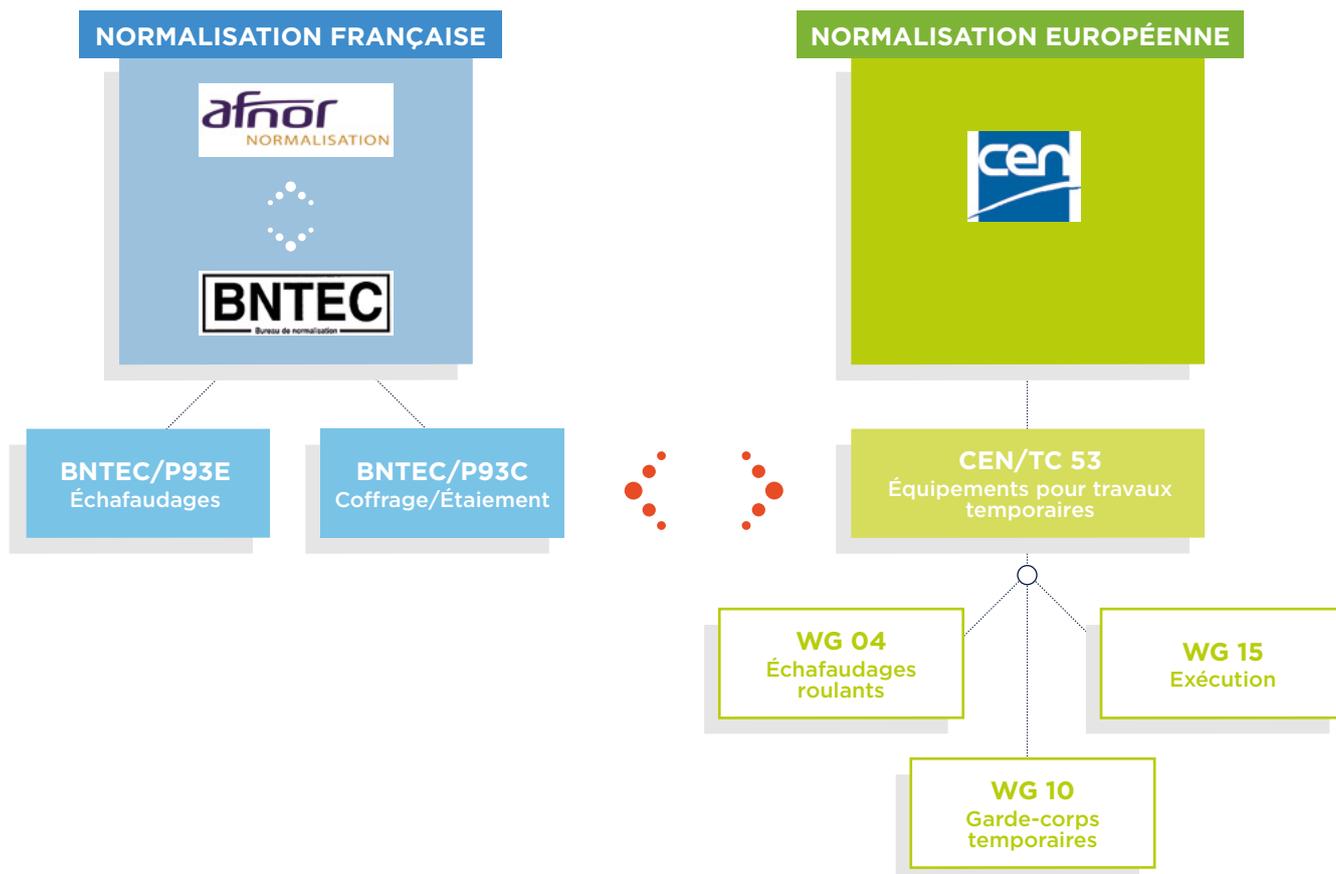
16/01/2018
Animation en région à Montpellier



17/01/2018
Réunion Section Systèmes motorisés

Le SFECE et la normalisation

EXTRAIT DU SYSTÈME DE NORMALISATION FRANÇAIS ET DE SES LIENS AVEC LE SYSTÈME DE NORMALISATION EUROPÉEN



17/01/2018
INRS Brochure PTDM



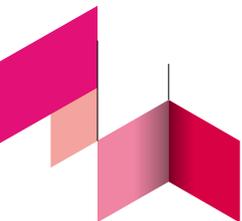
19/01/2018
Animation en région
à Verdun



25/01/2018
Animation en région
à Dax



29/01/2018
INRS Révision ED 6067
et ED 6009



AFNOR

Le système français de normalisation est géré par l'Afnor (Association Française de Normalisation), qui coordonne et pilote les travaux de normalisation. L'Afnor est le membre français unique dans les structures de normalisation européennes et internationales.

BNTEC

Le BNTEC est une structure hébergée et financée par la Fédération Française du Bâtiment.

SFECE

Dans le cadre du BNTEC, le SFECE assure la gestion et le secrétariat technique des commissions françaises de normalisation dénommées BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage - Étalement » dans lesquelles sont élaborées les normes françaises dénommées NF P93-xxx.

Dans le cadre du suivi de la normalisation européenne, les commissions BNTEC/P93E et BNTEC/P93C jouent le rôle de

Cependant l'Afnor délègue par convention de nombreux travaux à des bureaux de normalisation sectoriels dont le BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction) par les travaux liés au domaine du bâtiment.

Le BNTEC coordonne et pilote les travaux de normalisation pour les différents syndicats et unions de métiers de la FFB.

commission miroir du comité technique européen CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier » et de ses groupes de travail (WG). Elles se réunissent autant que nécessaire pour discuter des travaux de normalisation européens et pour élaborer la position française. Elles mandatent alors un ou plusieurs représentants pour défendre ces positions lors des réunions plénières ou de groupes de travail du CEN/TC 53.



L'info +

L'accès aux commissions de normalisation du BNTEC est, depuis son origine, ouvert, libre et sans frais de participation.

LES
ACTIONS
2017
2018



31/01/2018
INRS Brochure PTDM



01/02/2018
GITE-FFB



02-03/02/2018
Salon de l'apprentissage
à Paris



06/02/2018
BNTEC/P93E Réunion
miroir WG 04

Normalisation européenne - Travaux du CEN/TC 53

Le Syndicat est un acteur majeur de la représentativité française et de la défense de leurs intérêts au sein du comité technique européen CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier ». Il a pris part lors de ces derniers 12 mois à plusieurs actions du TC et de ses WGs en complément de son rôle de secrétariat des commissions françaises miroir :

- force de proposition et participation à l'élaboration du nouveau business plan,
- représentation des intérêts français lors de la 43^{ème} réunion plénière,
- participation aux nombreuses réunions des WG 04 et WG 15,
- accueil de la dernière réunion du WG 15 à Paris.

Au titre de secrétariat des commissions françaises miroir BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage - Étalement », le Syndicat a également assuré :

- l'organisation, l'accueil, l'animation et le secrétariat des nombreuses réunions miroirs,

- la traduction et l'envoi des commentaires français,
- la nomination des délégations françaises aux réunions,
- la rédaction des feuilles de mission pour les membres de délégation,
- le suivi des demandes d'inscription des experts au niveau européen,
- les consultations nationales miroirs (examen systématique européen, enquête interne au TC ou aux WGs, demande de liaison de l'EGGA - Association européenne des galvaniseurs, demande d'inscription au programme de travail des projets de normes EN, demande d'envoi en enquête des projets de normes EN, etc.),
- l'organisation de l'examen systématique européen,
- la traduction/validation française des projets de normes européennes soumis aux enquêtes.

Voici un état des lieux des principaux projets de normes en cours d'élaboration.



07/02/2018
GT Calculs à Nancy



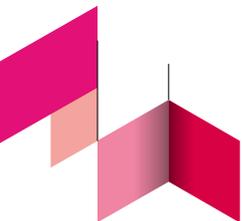
13/02/2018
INRS Brochure PTDM



20/02/2018
Animation en région
à Schiltigheim



20-21/02/2018
CEN/TC 53/WG 04 à Oslo



RÉVISION DE L'EN 1004 « ÉCHAFAUDAGES ROULANTS » (WG 04)

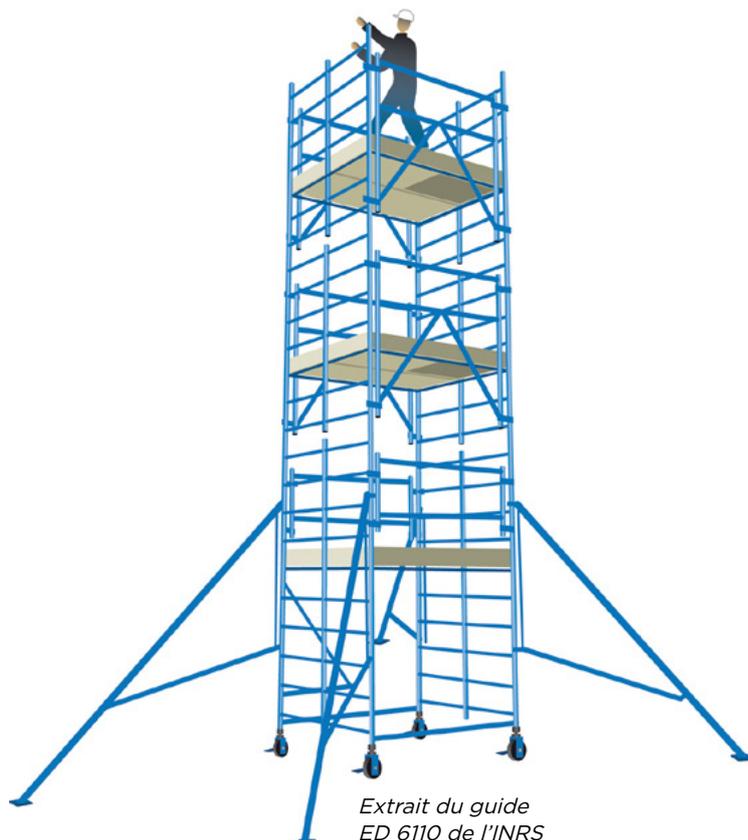
Après une première enquête interne infructueuse, une nouvelle réunion du WG 04 a eu lieu en septembre 2017 à Londres pour résoudre les commentaires exprimés par les comités nationaux dont la France.

Après d'âpres discussions un projet définitif a été transmis au CEN pour envoi en enquête. L'enquête de 3 mois au niveau européen aura lieu entre mai et août 2018.

Les principales évolutions suite à cette révision sont :

- la suppression du palier minimum de hauteur (autrefois 2,5m) ;
- la différenciation entre planchers intermédiaire ou d'accès et l'unique plancher de travail ;
- la diminution des hauteurs maximum admissibles entre planchers et de la hauteur maximum admissible du premier plancher.

La publication de cette révision va entraîner la modification voire la suppression de la norme NF P93-520 « Échafaudages roulants préfabriqués de faible hauteur »



Extrait du guide ED 6110 de l'INRS

RÉVISION DE L'EN 1298 « ÉCHAFAUDAGES ROULANTS – MANUEL » (WG 04)

A la suite de la révision de l'EN 1004, le WG 04 a lancé les travaux de révision de l'EN 1298. Deux réunions ont eu lieu à Zwolle (Pays bas) et Oslo (Norvège).

Malgré de longues discussions notamment sur la vitesse de vent à indiquer dans le

manuel, les propositions françaises ont été bien intégrées (nombre de personnes sur l'échafaudage, grutage, stabilité au roulement, etc.) grâce à la présence d'une délégation française.

LES
ACTIONS
2017
2018



21/02/2018
GIIN - Elaboration
GESPRO



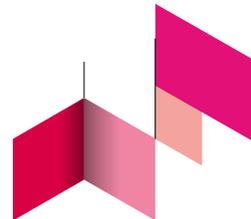
22/02/2018
Comité de Pilotage



28/02/2018
Animation en région
à Angers

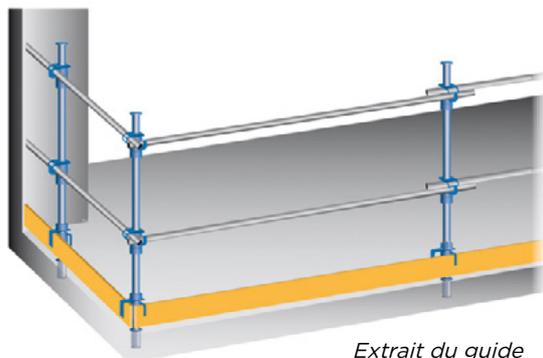


01/03/2018
INRS Brochure PTDM



EN 13374/PRA1 « GARDE-CORPS TEMPORAIRES DE CHANTIER » (WG 10)

L'amendement propose des modifications éditoriales et techniques mineures relatives aux exigences de résistance et aux procédures d'essai pour le garde-corps de classe C. Il est toujours en attente d'approbation finale par le CEN/TC 53.



Extrait du guide ED 6110 de l'INRS

PROJET DE NORME « EXÉCUTION – EXIGENCES DE FABRICATION » (WG 15)

La série de normes européennes EN 1090 relative à l'exécution des structures en acier ou en aluminium n'est pas applicable aux équipements temporaires de chantier. Le projet de norme « Exécution – Exigences de fabrication » donne des exigences de fabrication pour les équipements temporaires de chantier sur la base des deux normes suivantes :

- EN 1090-2 Exécution des structures - Partie 2 : exigences techniques pour les structures en acier,
- EN 1090-3 Exécution des structures - Partie 3 : exigences techniques pour les structures en aluminium.

Le projet de norme exclut les exigences relatives au transport et au montage des structures. Il adapte les exigences de fabrication des EN 1090-2 et -3 afin de définir des exigences réalistes et spécifiques aux équipements temporaires de chantier. Enfin, le projet de norme est applicable à la fabrication en usine ou sur site de tous les composants des équipements de chantiers (échafaudage, coffrage, étaie, garde-corps de chantier, etc.).

L'enquête de 3 mois au niveau européen aura lieu entre mai et août 2018.



06/03/2018
Animation en région à Dole



07/03/2018
GT Méthodologie de Montage



10/03/2018
Portes ouvertes FCIL Echauffeur



13/03/2018
BNTEC/P93C Révision de la NF P93-350

Au titre de secrétaire des commissions françaises BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage - Étaieiment », le Syndicat a assuré :

- l'organisation, l'accueil, l'animation et le secrétariat des nombreuses réunions,
- le suivi des demandes d'inscription des experts,
- les consultations nationales,
- l'organisation de l'examen systématique français,
- la mise en forme des projets de norme,
- la liaison, y compris lors de réunions, avec les commissions françaises
 - AFNOR/E85B « Échelles »,
 - AFNOR/P90N « Installations pour spectateurs »,
 - UNM 83 « Matériels de mise à niveau ».

Voici un état des lieux des principaux projets de normes françaises en cours d'élaboration.

RÉVISION DE LA NF P93-350 « BANCHES INDUSTRIALISÉES POUR OUVRAGES EN BÉTON » (BNTEC/P93C)

Les travaux de révision de la norme NF P93-350 se sont poursuivis au sein de la commission de normalisation française BNTEC/P93C « Coffrages-Étaieiments ».

La révision complète de la norme et la création de schémas ont ralenti l'avancement des travaux. Les exigences relatives aux éléments de sécurité ont fait l'objet d'une attention particulière notamment de la part des représentants des organismes de prévention.

Le projet sera probablement soumis à enquête avant la fin de l'année 2018.



Schéma de deux banches stabilisées par compas.

LES
ACTIONS
2017
2018



14/03/2018
Rendez-vous DTSP 93
Vols d'échafaudages



15/03/2018
FFB Commission
Technique et Qualité



21/03/2018
AFNOR/E85B
"Echelles"



21/03/2018
INRS Brochure PTDM

Le Syndicat est membre de l'association BNETEC. A ce titre il participe aux différents travaux du BNETEC :

- participation à l'Assemblée Générale du BNETEC,
- participation aux réunions de secrétaires de commission de normalisation,

- réponses aux consultations européennes et nationales,
- participation aux rencontres du BNETEC,
- proposition de candidats au Prix de la normalisation BNETEC

MICHEL ARVAULT - PRIX DE LA NORMALISATION BNETEC 2017



© Harald Gottschalk - BNETEC

De g. à d. M. Cotton, M. Arvault, Mme Lopez, M. Magras.

Le 6 décembre 2017, Michel ARVAULT s'est vu remettre le prix de la normalisation BNETEC 2017 à l'occasion des rencontres du BNETEC par son président Franck COTTON accompagné des sénateurs Vivette LOPEZ et Michel MAGRAS.

Ce prix a pour objectif d'encourager et reconnaître le travail, particulièrement participatif, de certains membres dans les commissions de normalisation du BNETEC car c'est bénévolement qu'ils donnent de leur temps et font part de leurs connaissances.



23/03/2018
RDV Partenariat INRS/
SFECE



27/03/2018
Conseil
d'Administration



30/03/2018
INRS Brochure PTDM



03/03/2018
FD76b Chambre
professionnelle des
échafaudeurs au Havre

41

PROMOTION DES MÉTIERS

42

Commission promotion des métiers
Valorisation des métiers

45

Communication - Prévention

46

Animations métiers
Réseaux sociaux



Commission promotion des métiers

La commission Promotion des métiers du SFECE a été créée en mars 2017 et est animée par Eric LIMASSET (Layher).

Les deux axes de communication développés par la commission sont les suivantes :

- la valorisation des métiers
- la communication prévention

Valorisation des métiers

Le SFECE a pu constater que les métiers du travail en hauteur sont méconnus du public et des jeunes. Il y a un manque de visibilité des métiers du travail en hauteur.

• Objectifs

La commission promotion des métiers s'est fixée plusieurs objectifs pour valoriser les métiers :

- Faire connaître les métiers auprès de l'écosystème de l'éducation, de l'emploi et des professionnels,

- Attirer des futurs professionnels dans les métiers et favoriser le recrutement.

• Identifier, définir les métiers

Dans une démarche de valorisation des métiers, la commission a commencé par identifier les métiers, les passerelles et les formations existantes. Cette première étape de définition des métiers a permis de concevoir un premier carnet des métiers échafaudage, un second est en cours de rédaction sur les métiers des systèmes motorisés.



« Nos métiers peu connus des jeunes, couvrent un champ très large, des monteurs aux Ingénieurs bureaux d'études, mais que l'on réduit trop souvent à l'emboîtement de tubes ! Nos entreprises recrutent en CDI et peuvent assurer une évolution de carrière et un beau parcours professionnel. »

Jacques FRENEHARD,
Président du SFECE.



LES
ACTIONS
2017
2018



03-04/04/2018
CQP Monteur
d'échafaudage
Saint Nazaire (44)



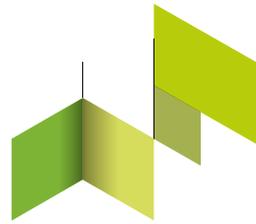
03/04/2018
Animation en région
à Lille



04/04/2018
Réunion SFECE-CRAMIF :
Garde-corps grillagés
de chantier



05/04/2018
Animation en région
à Compiègne



COMMUNIQUER, PRÉSENTER LES MÉTIERS

LES COULISSES DU BATIMENT

Chaque année, la Fédération Française du Bâtiment organise Les Coulisses du Bâtiment, une opération portes ouvertes de chantiers et d'ateliers d'habitude fermés au public.

Une occasion unique de :

- découvrir le secteur du bâtiment de façon concrète, en visitant des chantiers et ateliers « en vrai » ;
- rencontrer des hommes et des femmes bâtisseurs et fiers de l'être ;
- se forger sa propre opinion sur le bâtiment ;
- s'informer sur des métiers porteurs, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.



Le 13 octobre dernier, le SFECE était présent et a présenté à plus de 200 jeunes présents les métiers de l'échafaudage.

LE SALON DE L'APPRENTISSAGE

Le SFECE était présent sur le salon de l'apprentissage à Paris Porte de Versailles, les 2 et 3 février 2018.

Ce salon a été l'occasion de rencontrer les jeunes et les familles, de les accompagner dans leur projet professionnel et de les orienter vers la journée de portes ouvertes de la FCIL.

Cet événement, fût l'occasion de rencontrer Madame Muriel PENICAUD, Ministre du Travail et Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, et de leur présenter nos métiers et dispositifs de formation.



06/04/2018
BNEC/P93C Révision
de la NF P93-350



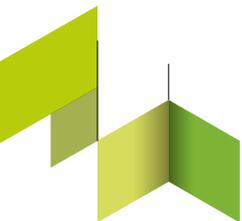
19/04/2018
CQP Monteur
d'échafaudage Trévoux
(01)



25/04/2018
Animation en région
à Poitiers



27-04/04/2018
Marque NF 096 - GT



BATIMAT

Le SFECE a présenté ses métiers sur le salon BATIMAT du 7 au 9 novembre 2017 à Paris - Villepinte.

Remise de diplômes

A l'occasion du salon BATIMAT, les membres du Conseil d'Administration étaient réunis sur le stand du SFECE le lundi 6 novembre pour la remise des diplômes du CQP « Monteur d'Échafaudage ».

L'occasion de rencontrer les jeunes diplômés 2017 de la FCIL Echafaudeur, ainsi que les jeunes qui ont intégré la 4^e session de la FCIL échafaudeur qui a débuté en septembre dernier.

Animation du stand

Le SFECE a pu présenter sur son stand, les métiers de l'échafaudage aux jeunes professionnels à travers une animation photo-booth. L'objectif était que les visiteurs découvrent les métiers tout en s'amusant et qu'ils repartent avec une photo souvenir du salon. Les visiteurs pouvaient choisir entre 4 fonds représentant des chantiers



exceptionnels. Des phrases clés y étaient accolées :

- « Prendre de la hauteur, c'est possible ! »
- « Travailler dans des lieux exceptionnels, c'est possible ! »
- « Monter des structures complexes c'est possible ! »
- « Etre au cœur du chantier, c'est possible ! »

Au travers de cette animation, le syndicat a voulu montrer une nouvelle image de ces métiers.



LES
ACTIONS
2017
2018



03/05/2018
INRS Révision ED 6067
et ED 6009



18/05/2018
BNTEC - Réunion des SCN

Le syndicat a pu constater une France fonctionnant à 2 vitesses : avec d'un côté Paris et de l'autre, le reste du territoire,

- pour l'information des préventeurs
- pour l'information des entreprises
- pour les actions SFECE

C'est sur cet état des lieux que la Commission Promotion des métiers a établi ses objectifs et actions à mettre en place.

• Objectifs

La Commission Promotion des métiers s'est fixée plusieurs objectifs pour communiquer sur les actions, solutions en prévention :

- Faire connaître le syndicat auprès de l'écosystème de la prévention comme étant l'interlocuteur privilégié et spécialisé de la prévention des métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement et des systèmes motorisés.
- Faire connaître et appliquer au plus grand nombre les bonnes pratiques pour réussir son chantier.
- Rendre les actions, les solutions du syndicat visibles en région.

Pour cela le SFECE souhaite présenter ses solutions en sécurité et en prévention des personnes auprès des entreprises utilisatrices et organismes de prévention.

• Actions

Les premières actions furent la participation aux salons PREVENTICA de Paris en mai 2017 et Strasbourg en novembre 2017. Ce salon correspond à la stratégie du SFECE tant par le sujet et les profils des visiteurs que par sa dimension régionale.

PREVENTICA PARIS

Le Salon Préventica fût l'occasion pour le SFECE de mettre en avant sur son stand

toutes les solutions qu'il a contribué à développer pour aider les chefs d'entreprise et les donneurs d'ordre à répondre à leurs responsabilités partagées (allotissements, cahiers des charges, formations, vérifications) ainsi qu'aux problématiques de chutes de hauteur, de résistance de structure et de manutention (protections collectives, marque NF, systèmes motorisés).

PREVENTICA STRASBOURG

Le SFECE a souhaité aller plus loin lors de ce second PREVENTICA en animant sa propre conférence sur le sujet suivant : « Échafaudages et Systèmes motorisés : les clés pour réussir son chantier ».

Cette conférence avait pour objectif de présenter les étapes et solutions clefs pour réussir son chantier dans le cadre de l'utilisation d'échafaudages et/ou de systèmes motorisés (Plates-formes suspendues ou sur mâts, ascenseurs de chantiers, monte matériaux). De la conception à la réalisation d'un chantier, le SFECE peut conseiller sur la réglementation, la formation, les vérifications, la mutualisation, etc... Cette conférence s'adressait aux MOA, MOE, CSPS et aux chefs d'entreprise et à leurs responsables prévention et formation.

RECONDUITE DES PREVENTICA EN 2018

Le SFECE exposera de nouveau aux salons PREVENTICA de Lyon du 29 au 31 mai 2018 et de Bordeaux du 2 au 4 octobre 2018. A l'initiative du syndicat, un village « Travaux en hauteur » a été créé. L'objectif est d'augmenter la visibilité de la filière métiers et de ses actions mises en œuvre sur les sujets de prévention.

Animations en région

Des animations en région relayées par les FFB régionales sont organisées et animées par Franck WATRIN.

Les différentes animations sont destinées aux entreprises utilisatrices et sont

réalisées au sein des fédérations régionales et départementales de la FFB sur la première thématique : « *Échafaudages : comprendre la réglementation et adopter les bonnes pratiques sur son chantier.* »



Animation à Strasbourg-Schiltigheim - FFB 67



Animation à Nîmes - FFB 34

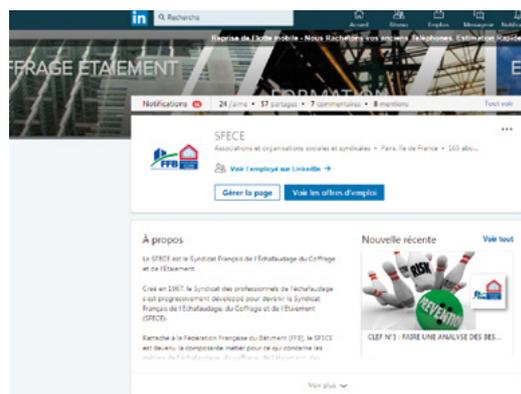
Retrouvez l'agenda des animations sur : www.echafaudage-coffrage-etaiement.org
(Inscription préalable obligatoire auprès du SFECE).

Réseaux sociaux

LES RESEAUX SOCIAUX

Pour plus de visibilité le SFECE s'est également lancé sur les réseaux sociaux. Les pages ont été créées en novembre 2017.

Retrouvez l'actualité et rejoignez votre syndicat sur les réseaux sociaux.
(@SFECE_BTP).



Les adhérents intéressés pour rejoindre cette commission peuvent contacter Anne-Gaëlle Henaff chargée de développement au SFECE henaffag@groupe-metallerie.fr

47

LA FORMATION

48

Le Certificat de Compétence Professionnelle
des organismes de formation

49

La procédure d'audit des formateurs

50

CQP Monteur d'Echafaudage

51

Valorisation des entreprises - Certificat
de Compétence Professionnelle (CCP)



La commission formation

Depuis de nombreuses années le syndicat a engagé une démarche globale d'amélioration de la qualité des formations dis-

pensées par les organismes de formation en mettant en place des audits des organismes de formation et des formateurs.

Données 2017



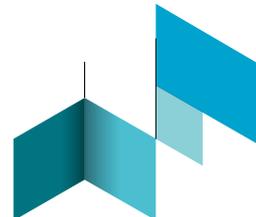
LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DES ORGANISMES DE FORMATION

Chaque année lors de son Assemblée Générale, le syndicat délivre le Certificat de Compétence Professionnelle aux organismes de formation, après une étude approfondie du dossier d'adhésion, de l'audit de l'organisme et des formateurs. Ce Certificat a été créé pour valoriser les compétences professionnelles des orga-

nismes de formation, membres associés, et officialiser la reconnaissance qui leur est accordée par le syndicat.

Il vise aussi à mettre clairement en évidence les formations agréées que l'organisme de formation est habilité à dispenser.





LA PROCÉDURE D'AUDIT DES FORMATEURS

Une procédure d'évaluation des connaissances des formateurs a été mise en place afin de pouvoir apporter une garantie supplémentaire dans la qualité des formations dispensées par les formateurs des organismes de formation, membres associés.

Ainsi, les formateurs qui interviennent dans le cadre des stages agréés par le

Syndicat doivent se soumettre à un véritable test de connaissance.

Cet audit se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'exercices élaborés par le Syndicat et portant sur tous les domaines de compétences liés au métier (réglementation, organisation, technique, sécurité, environnement...).

Une attestation sous la forme d'une carte est délivrée pour chaque formateur ayant passé l'audit avec succès.

Cet audit est renouvelé tous les quatre ans. Le syndicat a développé des modules de formation à distance afin de faire monter en compétences les formateurs et les préparer au passage de l'audit.



FORMATION E-LEARNING

Cette plateforme est à destination des formateurs des organismes de formation membres associés du Syndicat

The screenshot shows the B.Métal Formation e-learning platform interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Tuteur'. The user is identified as 'Hélène Fèvres'. The main content area features a course titled 'Echafaudages' with a progress bar at 24% and a button labeled 'Passer une évaluation'. Below this, a section titled 'Les cours' lists several courses with progress indicators:

Cours	Progression
Echafaudages fixes: Généralités	0%
Echafaudages fixes: phase préparatoire	100%
Echafaudages fixes: Montage et démontage	0%
Echafaudages fixes: Réception et utilisation	0%
Levage et descente de charges	0%
Lexique	0%
Echafaudages roulants	100%

FORMATIONS SELON RÉFÉRENTIELS DU SYNDICAT

MÉTIERS de l'ÉCHAFAUDAGE - Échafaudages de pied et roulants

ORGANISMES	ECH001	ECH002	ECH003	ECH004	ECH005	ECH006	ECH008
	Aide-Monteur d'échafaudage	Monteur d'échafaudage	Remise à niveau monteur d'échafaudage	Chef d'équipe en échafaudage	Conception des échafaudages de pied	Technicien de calcul des échafaudages de pied	Vérification des échafaudages de pied et roulants
Durée minimum	2 jours	5 jours	2 jours	5 jours	4 jours	5 jours	3 jours
ALTITUDE Formation	●	●	●				●
APAVE	●	●	●				●
APAVE Belfort	●	●	●				●
APAVE Bordeaux	●	●	●				●
APAVE Cergy-Pontoise	●	●	●				●
APAVE Clermont-Ferrand	●	●	●				●
APAVE Dunkerque	●	●	●				●
APAVE Le Havre	●	●	●				●
APAVE Lyon	●	●	●				●
APAVE Marseille	●	●	●				●
APAVE Nantes	●	●	●				●
APAVE Nice	●	●	●				●
APAVE Paris Nord	●	●	●				●
APAVE Paris Sud	●	●	●				●
APAVE Reims	●	●	●				●
APAVE Toulouse	●	●	●				●
A.T.S.P.	●	●	●				●
BR CONSULT	●	●	●				●
CEFORAS Formation Harfleur	●	●	●				●
CEFORAS Formation Tourlaville	●	●	●				●
CFM	●	●	●				●
COMEP	●	●	●				●
CONFORM	●	●	●	●	●	●	●
CPO FC	●	●	●				●
GROUPE ATSI - PACA	●	●	●				●
LAYHER Formation	●	●	●	●	●	●	●
POSITIV'FORMATION	●	●	●				●
SCAFF'HOLDING	●	●	●	●	●	●	●
TECHMAN Industrie	●	●	●	●			●



CQP MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGE

Le CQP Monteur d'échafaudage est à destination des professionnels du Montage d'échafaudage. Les utilisateurs ne sont pas concernés par ce certificat.

Les prérequis demandés lors de l'inscription à l'examen sont rappelés ci-dessous.

Les candidats sont généralement peu préparés au passage du CQP, le SFECE préconise aux entreprises de préparer les monteurs au passage de l'examen.

Une attestation de formation « Monteur échafaudage » est maintenant obligatoire pour s'inscrire à l'examen.

CQP Monteur d'échafaudage – Prérequis :

- Expérience significative (6 mois minimum) en montage d'échafaudages divers
- Attestation de formation « échafaudage »
- Connaissance de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction (lecture, écriture)
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur, pas de restriction de port de charges

Année	Nombre Sessions	Nombre d'inscrits	Nombre de reçus
2015	10	84	48
2016	9	81	55
2017	5	37	23

FCIL « Echafauteur » (Formation Complémentaire d'Initiative Locale)

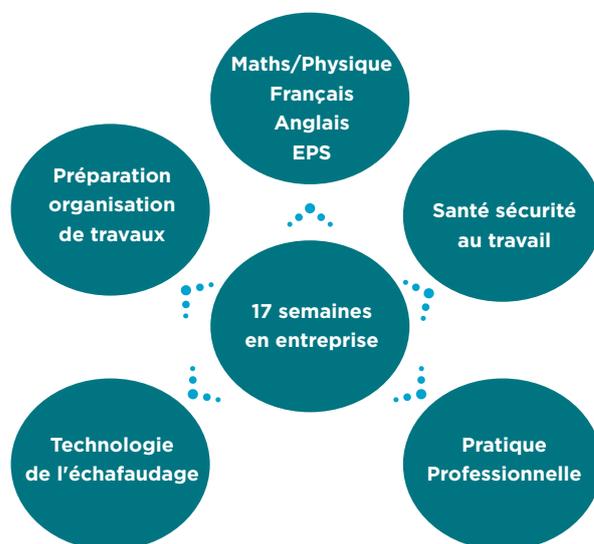
La FCIL « Echafauteur » (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) validée par l'Académie de Créteil en 2013 a ouvert sa 3ème session. Cette année 14 jeunes ont intégré la formation.

Un programme complet qui alterne des périodes de stage en entreprises et une formation théorique et pratique: 6 mois d'enseignement en lycée + 4 mois de stage en entreprise.

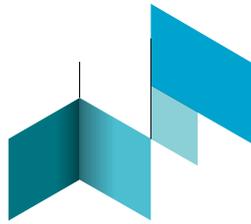
Les candidats assidus seront présentés au passage du CQP Monteur d'échafaudage.

Le Syndicat accompagne le Lycée Benjamin Franklin dans la mise en relation des jeunes et des entreprises et lors du passage de l'examen.

La création d'une mention complémentaire est en cours d'élaboration afin de pérenniser la formation et la déployer dans d'autres régions.



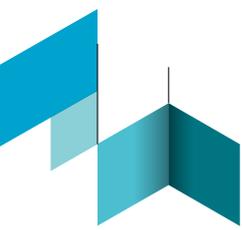
VALORISATION DES ENTREPRISES - CERTIFICAT DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE (CCP)



Certificat de Compétences Professionnelles délivrés en 2018

Entreprises	Classe(s) de compétence
ABARNOU	1C - 2B
ALIMAK HEK	5C - 6C
ALTRAD COFFRAGE ET ETAIEMENT	2C
BRAND France	1C - 2C - 3C- 4C - 5C- 6C
ENTREPOSE Echafaudages	1C - 2C - 4C
FRACO	5C - 6C
GODON Etalement	2C
J4R	1B
LAYHER	1C - 2B - 4C
Les ECHAFAUDEURS PARISIENS	1C
LOVEMI	1B
LOXAM - LAHO Equipement	3C -5C - 6C
MADA	1B - 4B
MARC	1C - 2B
MILLS	1C - 2C - 4C
M.L.S	1B
OUVAROFF	1C
SEDES	1B - 2C
SERVIBAT	1A - 3B - 5A - 6A
S.M.E.	1A
SKY ACCES	3C - 5C -6C
T.L.S.	3C - 5B - 6B
ULMA	1B - 2B - 4B

Le Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) est une certification décernée par le Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement pour les entreprises adhérentes au Syndicat.



Objet

Sur la base d'un examen d'un dossier de référence, le Syndicat délivre une ou plusieurs classes de compétence pour les 6 domaines de montage suivants.

Classe de compétence	Montage d'Échafaudages fixes	Montage d'Étaisements	Montage de plates-formes suspendues	Montage de structures événementielles	Montage de plates-formes de travail	Montage de plates-formes de transport - Monte matériaux, ascenseurs de chantiers
"Compétence courante"	1A		3A	4A	5A	6A
"Compétence confirmée"	1B	2B	3B	4B	5B	6B
"Compétence supérieure"	1C	2C	3C	4C	5C	6C

Pour qui

Cette certification est destinée aux entreprises adhérentes au Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement. La demande se fait à l'aide d'un dossier administratif (fiscal et social) et technique (plans et notes de calculs) de référence.

Attribution

La Commission d'Attribution comprend un permanent du Syndicat, des membres élus du Conseil d'Administration, ainsi que des experts et intervenants de la profession.

Une Certification de Compétence Professionnelle est attribuée pour 4 ans.

Toute entreprise peut demander une ou plusieurs certifications. L'entreprise qui possède la certification supérieure, possède automatiquement les qualifications inférieures.

NB : les entreprises ayant déjà une qualification QUALIBAT peuvent demander en complément la CCP.

55

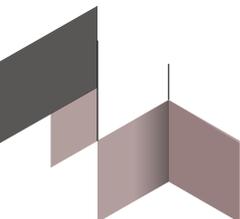
PRESSBOOK



56

Ouvrages publiés par le Syndicat Français
de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement





GUIDE DE MÉTHODOLOGIES DE MONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES FIXES

Ce Guide s'adresse aux chefs d'entreprises dont le personnel est spécialisé dans le montage des échafaudages fixes. Avant toute intervention, le chef d'entreprise doit réaliser une analyse de risques. Il pourra donc s'appuyer sur le présent guide qui propose des méthodologies de montage pour des configurations parfois non décrites dans les notices des fabricants.

Ce guide fournit des outils permettant de définir, dès la phase de préparation du chantier, la méthodologie appropriée en fonction de la configuration et du matériel à disposition. Ces méthodologies, qui prennent en compte risques de chute et limitation des manutentions, sont applicables à la majorité des matériels.

Parution Avril 2018



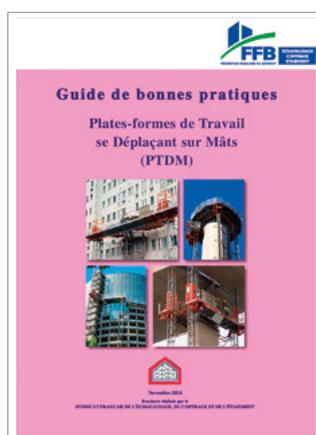
CARNET DES MÉTIERS

Le carnet des métiers est un outil de promotion des métiers.

Il a pour objectif de présenter la filière des métiers de l'échafaudage du monteur à l'ingénieur.

Il est téléchargeable sur le site du syndicat : www.echafaudage.coffrage.etaiement.fr

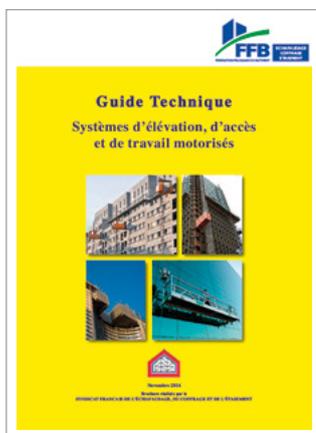
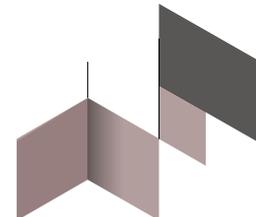
Parution Février 2018



GUIDE DE BONNES PRATIQUES - PLATES-FORMES DE TRAVAIL SE DÉPLAÇANT SUR MÂTS (PTDM)

Ce « Guide de bonnes pratiques - Plates-formes de Travail se Déplaçant sur Mâts (PTDM) » a été rédigé par la section Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés du SFECE. Ce document, après avoir rappelé la priorité qui doit toujours être accordée aux équipements de travail assurant une protection collective des salariés et la nécessité d'effectuer une évaluation préalable des risques, recommande un certain nombre de règles qui permettent aux salariés d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité et de protection de la santé lors de l'exploitation (installation, utilisation et repli) des plateformes sur mâts « PTDM » plates-formes de travail se déplaçant le long de mâts(s). Ce Guide de bonnes pratiques s'adresse à tous les chefs d'entreprise des industries du bâtiment et des travaux publics dont le personnel met en œuvre (installation ou repli) ou utilise des plates-formes sur mâts. Il s'adresse aussi aux MOA, MOE, et CSPS également impliquées dans le choix des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés dès la phase de conception du chantier.

Parution Novembre 2016

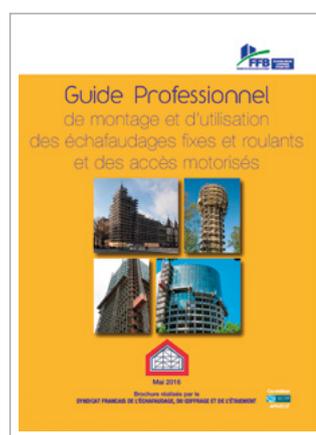


GUIDE TECHNIQUE - SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS

Ce document exhaustif, recense les différents Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés et leurs éléments de conception. Il présente ensuite une précieuse aide au choix et à l'exploitation de chaque matériel.

Ce Guide technique s'adresse principalement aux personnes (MOA, MOE, CSPS, chef d'entreprise) impliquées dans le choix des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés dès la phase de conception du chantier. Il s'adresse également à tous les chefs d'entreprise des industries du bâtiment et des travaux publics dont le personnel met en œuvre (installation ou repli) ou utilise ces systèmes.

Parution Novembre 2016



GUIDE PROFESSIONNEL DE MONTAGE & D'UTILISATION DES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS ET DES ACCÈS MOTORISÉS

Depuis 2010 la réglementation, les normes et les documents de prévention relatifs à la mise en œuvre et à l'utilisation des matériels mis à disposition pour les travaux temporaires en hauteur, ont évolué.

Cette édition de mai 2016, intègre les dernières références réglementaires, normatives et les références des documents de prévention publiés depuis. Elle intègre quelques légères modifications relatives aux échafaudages fixes et de non négligeables modifications relatives aux accès motorisés. De plus, elle a été renommée pour prendre en considération l'ensemble des matériels présentés dans ce Guide. Le Guide reste conforme à sa finalité initiale qui est d'offrir des conseils et des solutions pratiques qui correspondent aux situations habituellement rencontrées sur les chantiers du bâtiment et en milieu industriel. C'est aussi et surtout un ouvrage de référence de la profession satisfaisant aux exigences des organismes de prévention et de sécurité ainsi qu'à celles des bureaux de contrôle.

Parution Mai 2016

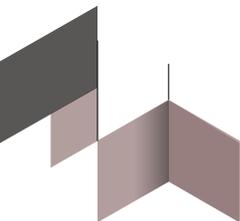


CAHIER DES CHARGES TYPE ÉCHAFAUDAGE DE PIED

Ce document a pour objet de définir du mieux possible les besoins de l'entreprise de couverture utilisatrice d'un échafaudage de pied, afin de satisfaire au respect des règles de sécurité au travail en matière de protection collective.

Ce cahier des charges type, initialement conçu pour les professionnels intervenant en toiture, peut aussi plus largement servir à toutes les entreprises requérant un poste de travail avec une protection collective.

Parution Décembre 2010



CAHIER D'UTILISATION DU COFFRAGE

Cet ouvrage doit pouvoir répondre à toutes les questions que peuvent se poser les différents intervenants dans le montage, la mise en œuvre et le démontage de tous les types de coffrages sur les chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

Ce Cahier codifie les procédures de montage, mise en œuvre, démontage à destination des utilisateurs et des fabricants de ces matériels, il intègre la sécurité des opérateurs dans chacune de ces phases de chantier.

Il doit être un support pédagogique dans les formations à destination des coffreurs et des étayeurs, il peut permettre aux fabricants de faire évoluer leurs matériels.

Parution Avril 2010



CAHIER DES CHARGES - POINTS D'ACCROCHAGE DES EPI SUR ÉCHAFAUDAGES MULTIDIRECTIONNELS

Le présent document a pour objet de définir les justifications et informations à apporter par les fabricants d'échafaudages multidirectionnels. Il donne les dispositions et les conditions des essais auxquelles doivent satisfaire les points d'accrochage à la structure de l'échafaudage.

Ce cahier des charges permet aux utilisateurs de s'assurer que les échafaudages qui le respectent disposent de points d'accrochage de résistance suffisante.

Parution Décembre 2008



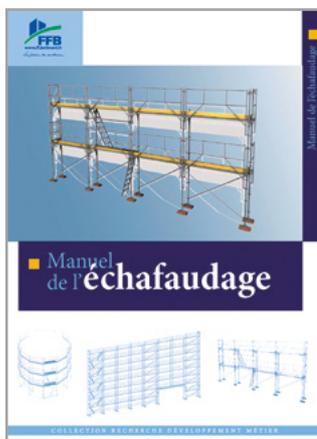
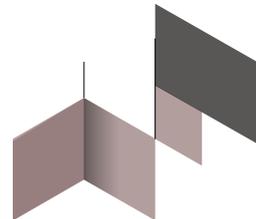
VERIFICATION DES ECHAFAUDAGES FIXES DE PIED SUR FAÇADE DE BATIMENT & DES ECHAFAUDAGES FIXES DE PIED EN MILIEU INDUSTRIEL

Ces deux documents* ont pour objectif de permettre aux installateurs, utilisateurs, ou vérificateurs « d'échafaudages fixes de pied sur façade de bâtiment » ou « d'échafaudages fixes de pied en Milieu Industriel », de disposer d'un répertoire des principales règles de contrôle avant la mise en service des échafaudages fixes selon le milieu d'activités.

C'est également un support pour établir un rapport de vérification.

Parution Avril 2007

* vendus séparément



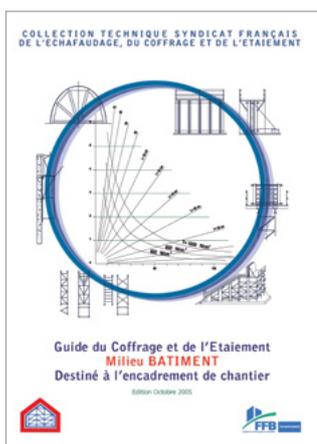
MANUEL DE L'ECHAFAUDAGE

Le Manuel de l'Echafaudage n'est pas seulement un outil de conception et de calcul, il est aussi un ouvrage où sont regroupées et explicitées les exigences réglementaires et normatives propres aux échafaudages.

Ce manuel est destiné à tous les personnels de bureau d'études ou d'encadrement de chantier pour leur permettre de trouver les éléments essentiels, nécessaires à une bonne conception, une bonne mise en œuvre des systèmes d'échafaudages préfabriqués. Il informe sur les hypothèses de calcul et les solutions techniques à privilégier pour les échafaudages de chantier les plus couramment rencontrés dans les secteurs d'activité tels que le bâtiment et l'industrie.

Il traite également, mais sans en faire une étude complète, de structures complexes dont les éléments constitutifs sont des composants d'échafaudage en abordant les points techniques importants à ne pas négliger.

Parution Novembre 2007



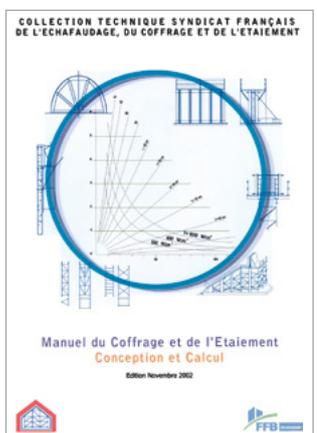
GUIDE DU COFFRAGE ET DE L'ETALEMENT - MILIEU BÂTIMENT

Le Guide du Coffrage et de l'Etalement conçu dans un esprit à la fois didactique et pratique, définit de façon aussi claire et concise que possible, les règles d'organisation, de mise en œuvre et d'utilisation des outils du coffrage et de l'étalement nécessaires à la réalisation des ouvrages du bâtiment.

Il détermine pour le déroulement du chantier la méthodologie à appliquer, avec descriptions des différentes phases, en insistant à chacune des étapes sur les précautions à prendre au plan technique, dans le respect des exigences de prévention et de sécurité.

Abondamment illustré de dessins et croquis explicitant les bonnes pratiques, cet ouvrage constitue un document de référence pour les personnels d'encadrement de chantier, avec pour objectif le respect des règles de l'art. Il devrait également s'avérer très utile aux étudiants formés dans les IUT et les BTS de génie Civil et spécialisés dans toutes sortes de structures, ainsi que dans certaines écoles d'ingénieurs.

Parution Octobre 2005



MANUEL DU COFFRAGE ET DE L'ETALEMENT - CONCEPTION ET CALCUL

Le Manuel de conception et de calcul du Coffrage et de l'Etalement n'est pas seulement un outil de conception et de calcul, il pourrait bien devenir un ouvrage de référence incontournable pour tous ceux qui travaillent en rapport avec le coffrage et l'étalement. Il regroupe, en effet, des connaissances professionnelles qui n'ont, semble-t-il, jamais été rassemblées dans un ouvrage unique.

De nombreux aspects du sujet sont appréhendés, qu'il s'agisse des règles de calcul, de la normalisation ou des dispositions juridiques concernant la sécurité des opérateurs.

Il s'adresse en priorité aux bureaux d'études des fabricants et des utilisateurs, ainsi qu'aux bureaux de méthode des entreprises de BTP et des prestataires de service. Il devrait également s'avérer très utile aux étudiants formés dans les IUT et les BTS de génie civil et spécialisés dans toutes sortes de structures, ainsi que dans certaines écoles d'ingénieurs.

Parution Novembre 2002



10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17
Tél. : 01 40 55 13 00 - Fax : 01 40 55 13 01
Site Internet :
www.echafaudage-coffrage-etaiement.org



@SFECE_BTP



Accédez au site
du SFECE